

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE COMPIÈGNE

UTC



SCHÉMA DIRECTEUR
DÉVELOPPEMENT DURABLE
& RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
ET ENVIRONNEMENTALE
2024-2028



donnons un sens à l'innovation



UTC ENGAGÉE!

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
ENGAGEMENT
SOCIÉTAL**



LE MOT DE CLAIRE ROSSI DIRECTRICE DE L'UTC

L'UTC aspire à jouer un rôle important dans la réalisation d'une transition écologique juste, fondée sur un engagement sociétal fort.

Nous considérons que la science et la technologie sont incontournables pour y parvenir à condition d'intégrer les implications sociétales et environnementales des innovations dès leur conception. Pour ce faire, nous adoptons une approche systémique et transdisciplinaire qui nous permet de saisir la complexité des enjeux contemporains et de proposer des solutions durables, responsables et équitables.

C'est pourquoi le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) constituent un axe transversal, au cœur de l'ensemble des missions de notre établissement : recherche, formation, innovation, vie étudiante, politique sociale, vie de campus et réduction d'impact environnemental. Chaque évolution et chaque choix stratégique sont envisagés à travers ce prisme essentiel.

En 2022, nous avons lancé la formalisation de notre stratégie DD&RSE à travers une large consultation des étudiantes et étudiants et du personnel, autour de six thèmes clés : formation, recherche et innovation, communication et diffusion des savoirs, mobilité, gestion du patrimoine immobilier et gestion administrative. À la suite de cette consultation, 35 actions prioritaires ont été approuvées par vote de la communauté UTC et validées par notre conseil d'administration (CA), marquant ainsi une première étape vers un schéma directeur en développement durable et responsabilité sociétale et environnementale.

En mars 2023, après une mobilisation de toutes nos instances sur ce sujet, l'UTC a signé l'Accord de Grenoble, s'engageant sur 133 mesures alignées avec nos objectifs de transition écologique et d'engagement sociétal (TE&ES). En juin 2023, nous avons créé une direction dédiée à la TE&ES, chargée de travailler de manière transversale avec l'ensemble des parties prenantes, pour encourager de nouvelles pratiques et une meilleure compréhension des enjeux.

En mars 2024, le CA a voté la création d'un comité de la transition écologique et engagement sociétal (CTEES), ayant pour mission d'évaluer nos réalisations en matière de TE&ES, et de formuler des recommandations et des orientations pour l'avenir.

Sur le plan de la responsabilité sociétale, notre politique est ancrée de longue date, à travers divers schémas directeurs et plans d'action : le schéma directeur handicap, le plan d'égalité professionnelle entre hommes et femmes, le dispositif d'accompagnement RH [ressources humaines], ainsi que le schéma directeur de la vie étudiante.

Le schéma directeur (SD) en développement durable et responsabilité sociétale et environnementale de l'UTC (2024-2028) représente une nouvelle étape dans notre processus de structuration et de transformation. Il s'inscrit en cohérence avec la feuille de route 2035 de l'UTC, avec notre stratégie de recherche et avec notre stratégie internationale. Ce schéma s'appuie sur nos partenariats locaux (Agglomération de la Région de Compiègne), régionaux (Rev3), nationaux (Alliance Sorbonne Université, groupe UT) et internationaux (notamment avec l'alliance SUNRISE « Smaller Universities Network for Regional Innovative and Sustainable Evolution » dont l'UTC est membre fondateur).

Son ambition est de mettre en cohérence nos actions actuelles et de projeter une transformation de nos activités à moyen terme, en s'ancrant dans l'organisation existante de l'UTC, avec réalisme et ambition. Ce schéma directeur nous prépare également à une future candidature au label DD&RS.

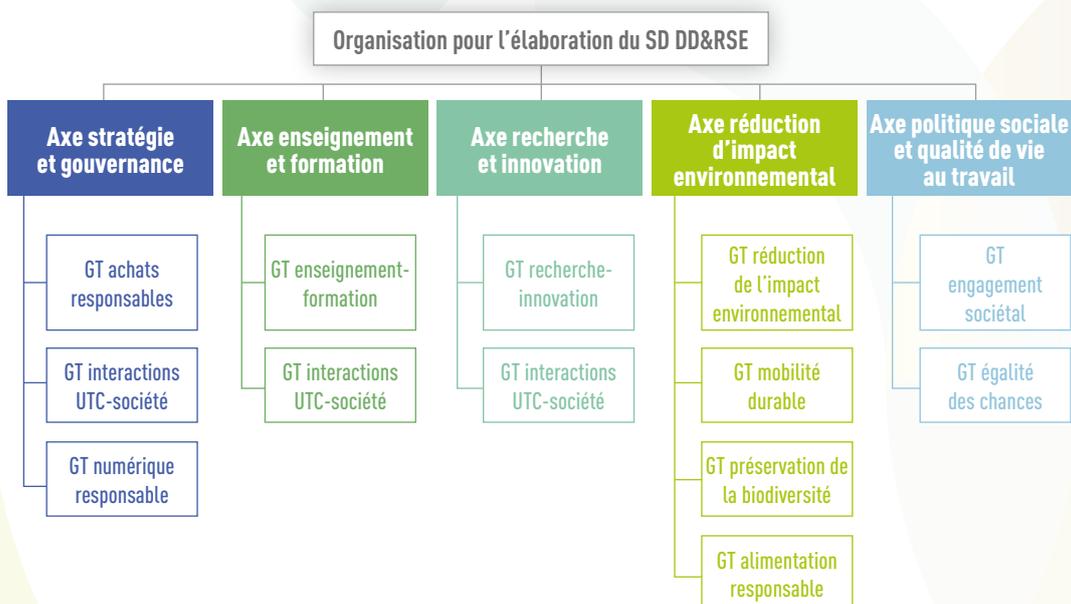
C'est pourquoi son élaboration résulte d'une co-construction qui a très fortement mobilisé la communauté UTC et ses parties prenantes sur une période courte, intense et très riche. Je remercie vivement toutes les personnes ayant participé à son élaboration.

Ensemble, nous avons la capacité de construire une UTC engagée et résiliente, prête à relever les défis de la transition écologique et sociétale en conjuguant innovation, responsabilité et solidarité pour un avenir durable.

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DD&RSE

L'élaboration du SD DD&RSE a été conduite par la direction de l'UTC et la direction TE&ES selon une démarche collective incluant les parties prenantes internes et externes.

Pour ce faire, 11 groupes de travail (GT) ont été constitués en février 2024. Ils déclinaient les 5 axes conseillés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) pour les adapter à l'organisation de l'UTC :



Pour les thématiques « enseignement-formation », « recherche-innovation » et « interactions établissement-société », 2 enseignantes-chercheuses et 1 enseignant-chercheur ont été missionnés sur 4 ans. Ils sont chargés, avec l'appui de la direction TE&ES, de l'élaboration du SD DD&RSE et du suivi de sa mise en œuvre. Pour les autres GT, des représentants ont été désignés par les directions des entités concernées (7 personnes) pour remplir les fonctions de co-animation et de suivi de réalisation.

Un cahier des charges spécifique à chaque GT a été élaboré par la direction TE&ES à partir de la stratégie d'établissement en incluant en outre un ensemble de données à prendre en compte (référentiel du label DD&RS, circulaire SPE, référentiel HCERES, R&O (Références et Orientations) CTI, mesures retenues par l'UTC dans l'accord de Grenoble, schémas directeurs existants, plan de sobriété...). Le référentiel du label DD&RS a en particulier joué un rôle structurant dans la perspective d'une candidature au label DD&RS.

Les GT avaient pour mission d'établir un diagnostic détaillé de la situation actuelle sur leur périmètre et de proposer des objectifs, des indicateurs et livrables ainsi que des éléments de macro-planification sur 4 ans. Ils étaient ouverts à tous les actrices et acteurs internes (étudiantes, étudiants et personnels) de l'établissement et, selon les thématiques abordées, des parties prenantes externes ont été invitées.

Deux grandes périodes ont rythmé la construction du SD DD&RSE en 2024. De février à juillet, les groupes ont travaillé pour produire les briques d'une première version du SD DD&RSE. Elle a ensuite fait l'objet d'une mise en cohérence par la direction TE&ES en juillet et en août.

Cette première version a ensuite été proposée pour avis et conseils aux instances (conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire) en septembre, puis soumise au comité de la transition écologique et engagement sociétal en octobre et au comité social d'administration en novembre. Les remarques ont été prises en compte pour élaborer une seconde version qui a été proposée au CA pour vote en décembre 2024.

Au total, la démarche aura mobilisé environ 120 personnes (de 5 à 20 personnes par GT) et demandé environ 150 heures de réunions (entre 5 et 9 réunions de deux heures par groupe). La méthode retenue se veut ancrée dans l'organisation afin de créer les conditions d'une réelle appropriation qui facilitera la mise en œuvre du SD DD&RSE et la transformation souhaitée de l'établissement.

SOMMAIRE

AXE 1 STRATÉGIE ET GOUVERNANCE 7

- 1.1. Formaliser la stratégie DD&RSE et l'intégrer dans le pilotage de l'établissement
- 1.2. Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires au déploiement du SD DD&RSE
- 1.3. Contribuer, à l'échelle du territoire, avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales

AXE 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION 19

- 2.1. Intégrer les problématiques de DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux de diplomation
- 2.2. Intégrer les problématiques de DD&RSE dans l'offre de formation continue à tous les niveaux de diplomation
- 2.3. Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RSE pour tous les personnels, actrices et acteurs de la formation, de la recherche et du support
- 2.4. Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE

AXE 3 RECHERCHE ET INNOVATION 31

- 3.1. Intégrer le développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
- 3.2. Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux actrices et acteurs socio-économiques publics et privés
- 3.3. Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la responsabilité sociétale de la recherche et de l'innovation

AXE 4 RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL 47

- 4.1. Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités et de sobriété énergétique pour l'immobilier
- 4.2. Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)
- 4.3. Développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant
- 4.4. Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette »
- 4.5. Promouvoir un numérique responsable

AXE 5 POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL 65

- 5.1. Renforcer une politique des ressources humaines favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels
 - 5.2. Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles
 - 5.3. Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement
 - 5.4. Prendre en compte les besoins des étudiantes et étudiants dans la diversité de leurs formations pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus et mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation
-



AXE 1

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

La stratégie DD&RSE de l'UTC se structure depuis 2022 et le SD DD&RSE 2024-2028 est l'aboutissement de ce processus. La mise en œuvre de ce schéma directeur fera l'objet d'un suivi mensuel assuré par la direction TE&ES rapportant à la direction de l'UTC. Un pilotage bisannuel tant qualitatif que quantitatif (indicateurs de performance) sera réalisé par le comité TE&ES.

Des ressources humaines et financières continueront à être affectées pour permettre la bonne réalisation des actions. Une attention particulière sera, en cohérence, portée sur les achats responsables. La démarche de communication responsable sera améliorée tout en restant intégrée à la politique de communication de l'établissement. Les actions de sensibilisation de la communauté UTC se poursuivront. Une évaluation externe de la stratégie est également prévue via une candidature au label DD&RS.

L'ambition de l'établissement est de contribuer, en tant qu'université de technologie, à répondre aux enjeux du DD&RSE par des apports liés à ses spécificités en recherche et en enseignement tant au niveau territorial que national et international.

1.1. FORMALISER LA STRATÉGIE DD&RSE ET L'INTÉGRER DANS LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 1.1.1

Définir sa stratégie et élaborer un schéma directeur couvrant toutes les dimensions du DD&RSE (SD DD&RSE)

L'UTC a amorcé dès 2022 une démarche de co-construction de sa stratégie DD&RSE par une consultation de l'ensemble de sa communauté qui a fait émerger une première liste de 35 actions prioritaires. Pour amplifier cette démarche et couvrir l'ensemble des dimensions du DD&RSE, la construction d'un schéma directeur DD&RSE a été lancée en février 2024. Elle s'appuie sur la feuille de route de l'établissement (2025-2035). Elle implique 11 GT et environ 120 personnes. Ce document soumis au CA en décembre 2024 structurera la démarche pour la période 2024-2028.

RÉALISATION

Février 2024-juillet 2024 : élaboration d'une première version du SD DD&RSE (2024-2028)

- De février à juillet 2024, 11 GT élaborent cette version.

Septembre 2024-novembre 2024 : consultation des instances

- Le conseil scientifique, le conseil des études et de la vie universitaire et le comité de la transition écologique et de l'engagement sociétal sont consultés.
- Les GT intègrent les remarques des instances et du comité TE&ES.

Décembre 2024

- La seconde version est soumise au CA pour vote en décembre 2024.

Janvier 2025-février 2025 : élaboration du plan d'action

- Le SD DD&RSE est traduit en plan d'action et un outil de pilotage est élaboré.

Mars 2025-décembre 2028

- Mise en œuvre du SD DD&RSE, suivi et amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC et ses parties prenantes externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

La démarche adoptée vise une transformation de l'établissement dans toutes ses dimensions pour répondre aux enjeux de la TE&ES en impliquant l'ensemble de la communauté UTC.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : direction UTC

Participants : DTEES, parties prenantes

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % des parties prenantes impliquées dans la construction du SD DD&RSE
- ✓ SD DD&RSE
- ✓ Plan d'action du SD DD&RSE

PLANNING *

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

1.1. FORMALISER LA STRATÉGIE DD&RSE ET L'INTÉGRER DANS LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 1.1.2

Intégrer la démarche à l'ensemble des entités de l'établissement

Dès la première phase de construction de la démarche DD&RSE de l'établissement, une démarche de co-construction a été retenue. Cette méthode est reprise pour la construction du SD DD&RSE. Les 11 GT sont répartis selon les différents domaines d'activité. Pour chaque GT, la direction d'entité qui correspond au périmètre du groupe désigne une personne la représentant qui co-anime le groupe avec la DTEES. Cette personne sera ensuite en charge de piloter la réalisation du SD DD&RSE pour son périmètre. De cette façon, les actions inscrites dans le SD DD&RSE sont décidées conjointement. La démarche déployée est collaborative et intégrée à l'organisation actuelle pour faciliter une réelle appropriation.

RÉALISATION

Février 2024

- Les directions fonctionnelles et supports nomment les personnes les représentant pour la co-animation des GT.

Février 2024-novembre 2024

- Les personnes représentant les entités co-animent la construction du SD DD&RSE pour leur périmètre. Elles participent à la rédaction des fiches actions première et seconde versions.

Janvier 2025-février 2025

- Les personnes représentant les entités déclinent le SD DD&RSE en plan d'action, pour leur périmètre, avec l'appui de la DTEES.

Février 2025-décembre 2028

- Les personnes représentant les entités animent la réalisation du plan d'action pour leur périmètre avec l'appui de la DTEES et rapportent deux fois par an.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC et ses parties prenantes externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

La méthode de co-construction et de réalisation du SD DD&RSE permet sa réelle appropriation par l'ensemble des entités de l'établissement. Les actions du SD DD&RSE sont tenues comme faisant partie intégrante de l'activité.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : direction UTC

Participants : DTEES, toutes directions fonctionnelles et support

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de directions fonctionnelles et support ayant des actions à conduire dans le plan d'action du SD DD&RSE
- % des objectifs DD&RSE dans la stratégie d'établissement
- ✓ Organigramme fonctionnel de la démarche DD&RSE
- ✓ Document de suivi de réalisation du plan d'action du SD DD&RSE

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

1.1. FORMALISER LA STRATÉGIE DD&RSE ET L'INTÉGRER DANS LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 1.1.3

Mettre en place une politique d'achats responsables

Un GT sur les « achats responsables » a amorcé des réflexions en 2022 portant sur la nécessité de mettre en place une politique d'achats responsables. Sous l'impulsion des personnes en charge du pôle marchés publics, des clauses sont intégrées (8 % des marchés comportent une clause DD et un marché inclut une clause RS). Certains domaines d'achats sont d'ores et déjà exemplaires (entretien des espaces verts, chantiers DPL). Toutefois, les achats représentent 30 % des émissions de GES de l'UTC et différentes pistes d'amélioration sont identifiées. Il convient de les structurer en formalisant et en déployant une politique d'achats responsables.

RÉALISATION

Septembre 2024-juin 2025 : formalisation de la politique d'achats responsables

- Constitution d'un GT.
- Formation des principaux actrices et acteurs du processus d'achats.
- Rédaction de la politique d'achats.
- Formalisation et soumission aux instances.

Juillet 2025-décembre 2028 : conception et mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement

- Conception de chartes et de guides pratiques.
- Conception et réalisation d'actions de sensibilisation et de formation.
- Conception d'un dispositif de suivi des prestations.
- Animation et accompagnement.
- Évaluation et amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

L'UTC, ses prestataires actuels et futurs.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Développer la prise en considération des enjeux liés aux achats responsables pour les parties prenantes internes et externes.
- Améliorer les pratiques et contribuer à réduire l'impact environnemental de l'établissement.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DGS

Participants : DAF, DTEES, DPL, DR, DFP, DPAC

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de marchés incluant une clause DD ou RSE
- % de marchés incluant des critères DD ou RSE pour une valeur de 30 % minimum
- % de prescripteurs sensibilisés ou formés
- ✓ Politique d'achats incluant une composante DD&RSE
- ✓ Documents opérationnels la déclinant (chartes, guides)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

1.1. FORMALISER LA STRATÉGIE DD&RSE ET L'INTÉGRER DANS LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 1.1.4

Mettre en place une démarche de communication responsable et communiquer sur les actions DD&RSE auprès de toutes les parties prenantes

Les modalités de communication internes et externes usuelles (courrier électronique, newsletter hebdomadaire, assemblées générales en présentiel, réseaux sociaux, site institutionnel, revue *Interactions*...) sont mobilisées pour faire connaître la démarche DD&RSE ainsi que les différentes initiatives relevant de son périmètre. Il est toutefois possible de constater que ces canaux habituels rencontrent des limites (surcharge informationnelle, cibles partiellement atteintes, mise en valeur en deçà du réalisé) et posent des questions d'ordre éthique (conception trompeuse de certains réseaux sociaux, protection des données personnelles, impact écologique...). L'action consiste à élaborer une politique de communication responsable, compatible avec les valeurs de l'UTC et dont la mise en œuvre permettra une information efficace tant en interne qu'en externe.

RÉALISATION

Janvier 2025-mars 2025

- Inclusion dans le plan de communication UTC d'une composante DD&RSE.
- Réalisation d'un état de l'art pour sélectionner les éléments à intégrer dans un guide de communication responsable.

Avril 2025-juillet 2025

- Formalisation d'un guide de communication responsable.
- Mise en œuvre de la composante DD&RSE du plan de communication UTC.

Septembre 2025-décembre 2028

- Mise à jour du plan de communication, évaluations et amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC et ses parties prenantes externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

La démarche de communication responsable, conforme aux valeurs de l'établissement, permet une communication efficace en direction des parties prenantes internes et externes. Elle met en valeur les actions conduites et contribue au renforcement de l'engagement dans la démarche DD&RSE.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : direction de la communication
Participants : direction UTC, DTEES.

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % des personnes déclarant avoir eu accès aux actions de communication interne (données collectées dans le baromètre annuel)
- ✓ Rapport de performance de la démarche DD&RSE (rapport d'activité)
- ✓ Guide de communication responsable
- ✓ Plan de communication

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

1.2. MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES NÉCESSAIRES AU DÉPLOIEMENT DU SD DD&RSE

Action 1.2.1

Poursuivre la démarche d’ancrage institutionnel de la démarche DD&RSE

En mars 2023, le CA de l’UTC a voté la création d’une nouvelle direction fonctionnelle, la direction transition écologique et engagement sociétal. Cette direction très transverse représente l’établissement auprès des parties prenantes externes sur le périmètre du DD&RSE, impulse de nouvelles actions (internes comme partenariales), conseille et accompagne les entités de l’UTC pour la mise en œuvre de la démarche DD&RSE. Elle coordonne ainsi la co-construction du SD DD&RSE qui structure ces différentes dimensions et animera sa réalisation. En tant que direction fonctionnelle, elle fait partie de l’équipe de direction et est invitée dans toutes les instances. Elle s’appuie sur des réseaux internes (référents et chargés de mission). Elle est dotée d’un budget propre. Les conditions d’un fort ancrage institutionnel sont donc réunies. L’action consiste à les pérenniser, notamment en renforçant les ressources humaines affectées à la DTEES pour amplifier les possibilités d’animation de la démarche.



RÉALISATION

Renforcer l’ancrage interne de la démarche DD&RSE

- Renforcer la communication interne et externe (fiche action 1.1.4) pour amplifier l’engagement des parties prenantes.
- Assurer les transferts de compétences vers les entités concernées pour ancrer le DD&RSE au cœur des métiers.

Rechercher des ressourcements

- Préciser les ressources dédiées requises et les formaliser dans le contrat d’objectifs, de moyens et de performance (COMP).
- Cibler des ressourcements spécifiques pour des actions à durée limitée (réponses des AMI).
- Cibler, en partenariat avec la fondation UTC pour l’innovation, des actions pouvant bénéficier d’un mécénat.

Renforcer les ressources dédiées

- Recruter et former les personnels temporaires et permanents dédiés à la DTEES.

BÉNÉFICIAIRES

L’ensemble des parties prenantes internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

L’activité de la DTEES et la place qui lui est conférée dans l’organisation doivent permettre une transformation telle qu’à moyen terme le DD&RSE soit intégré comme une dimension « normale » de chacun des métiers de l’établissement.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : direction UTC
Participants : DAF, DGS

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de postes et missions : équivalents temps plein affectés à la DTEES
- Budget alloué DD&RSE/budget établissement
- ✓ Schéma fonctionnel de la démarche TE&ES UTC
- ✓ Budget alloué à la DTEES
- ✓ Composition de la DTEES

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28



1.2. MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES NÉCESSAIRES AU DÉPLOIEMENT DU SD DD&RSE

Action 1.2.2

Évaluer, analyser la performance de la démarche DD&RSE

En mars 2023, l'UTC a signé l'Accord de Grenoble en s'engageant sur 133 des mesures y figurant. L'établissement a ainsi lancé une démarche d'évaluation externe de sa démarche DD&RSE. Par ailleurs, la méthode mobilisée pour la construction du SD DD&RSE 2024-2028 s'appuie sur le référentiel du label DD&RSE, un des objectifs étant de préparer une candidature au label DD&RS dans les années à venir.

Il s'agit ainsi de poursuivre cette démarche en réalisant un autodiagnostic avec l'outil disponible sur la plateforme PERSEES (label DD&RS), puis de préparer et déposer le dossier de candidature.

RÉALISATION

Octobre 2024-novembre 2024

- Réalisation de l'autodiagnostic sur la plateforme PERSEES.

Janvier 2025-février 2025 : élaboration du plan d'action

- Élaboration du plan d'action du SD DD&RSE, priorisation des actions en fonction de l'autodiagnostic.

Février 2025-octobre 2025

- Constitution du dossier de candidature au label DD&RS, dépôt de la candidature.

Octobre 2025-décembre 2028

- Suivi de réalisation interne au moyen du tableau de bord du SD DD&RSE, mises à jour annuelles de l'autodiagnostic sur PERSEES, améliorations progressives, préparation continue du renouvellement de la labélisation DD&RS.

BÉNÉFICIAIRES

L'ensemble des parties prenantes (internes et externes) de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

La démarche DD&RSE de l'UTC se situe dans une démarche d'amélioration continue sur les 5 axes du SD DD&RSE. Cette progression est évaluée par une entité externe.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPAC
Participants : direction UTC, DTEES, DGS

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Évaluation externe (label DD&RS...)
- ✓ Tableau de bord du SD DD&RSE
- ✓ Rapport d'auto-évaluation sur PERSEES et évaluation externe de la démarche (label DD&RS)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

1.3. CONTRIBUER, À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES (INTERNES ET EXTERNES) À L'ÉLABORATION ET AU DÉPLOIEMENT D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Action 1.3.1

Sensibiliser pour faciliter l'engagement de la communauté dans la démarche DD&RSE

Depuis 2020, l'établissement propose des actions de sensibilisation à destination de ses étudiantes et étudiants et personnels (fresques, rentrée climat, conférences scientifiques...). Ces actions sont désormais institutionnalisées (rubrique dédiée dans le plan de formation, voir fiches actions 5.2.1 et 5.2.2) et les nouvelles étudiantes et étudiants suivent toute une formation socle (depuis septembre 2023, voir fiche action 2.2.1). Toutefois, ces actions méritent d'être poursuivies et amplifiées, notamment en direction des personnels. Il s'agit donc de mesurer le niveau de sensibilisation pour mettre en œuvre de nouvelles actions qui permettront de l'améliorer, notamment en diversifiant les thématiques abordées (ensemble des ODD) et les modalités adaptées pour toucher les différents publics.

RÉALISATION

Évaluer le niveau d'acculturation des différents publics

- Une enquête permettra de dresser un état des lieux tant sur la connaissance et la satisfaction que sur les attentes et besoins.
- Formalisation d'un plan d'action de sensibilisation incluant des actions innovantes.

Mettre en place de nouveaux canaux de communication et valoriser les initiatives

- Élaboration d'une page dédiée qui centralise les événements DD&RSE.
- Mise en valeur des initiatives à l'aide d'un étiquetage DD&RS pour inspirer de nouvelles propositions.

Mettre en œuvre un plan d'action de sensibilisation

- Expérimentation des nouvelles thématiques et formats, évaluation et amélioration du plan d'action.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les actions de sensibilisation sont connues et appréciées par leurs cibles. Elles contribuent à l'appropriation des enjeux DD&RSE et à la transformation des pratiques.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DTEES

Participants : direction UTC, DirCom, volontaires

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Évaluation du niveau d'acculturation DD&RS (mise en place d'un questionnaire interne)
- Nombre d'actions de sensibilisation par public cible
- ✓ Baromètre DD&RS (rapport d'enquête)
- ✓ Plan d'action de sensibilisation

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

1.3. CONTRIBUER, À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES (INTERNES ET EXTERNES) À L'ÉLABORATION ET AU DÉPLOIEMENT D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Action 1.3.2

S'impliquer dans des réseaux d'actrices et acteurs nationaux et internationaux pour co-construire une société responsable

L'UTC est impliquée dans de nombreux réseaux nationaux dans le champ du DD&RSE. Sa directrice est, par exemple, vice-présidente de la commission Transition écologique et sociétale de la CDEFI. L'UTC participe à de multiples autres commissions et groupes de travail (France Université, VP-Trees, CIRSES, CTES, GT Inter-tutelles...). Elle est aussi impliquée par ses activités de recherche et d'enseignement dans de nombreux réseaux internationaux dont l'alliance d'universités européennes SUNRISE ou dans les trois masters Erasmus Mundus en lien avec la soutenabilité. L'UTC est ainsi très engagée tant au niveau national qu'international. Il s'agit maintenant de cartographier ces différents engagements pour les structurer et les amplifier.



RÉALISATION

Réaliser une cartographie

- Recenser le nombre de réseaux nationaux et internationaux dont l'établissement est partie prenante mais également son rôle (membre, membre fondateur...), préciser la durée des mandats ainsi qu'estimer le nombre de personnels impliqués.
- Élaborer un diagnostic de positionnement (équilibre thématique, géographique...).

Élaborer un plan d'actions d'implication

- Identifier et sélectionner les nouveaux réseaux à investir.
- Expérimenter de nouvelles modalités de communication en interne pour encourager les membres de l'UTC à s'engager.

BÉNÉFICIAIRES

L'ensemble des parties prenantes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Partager les savoirs et savoir-faire à différentes échelles pour contribuer à l'évolution des connaissances et des comportements afin de favoriser l'émergence d'une société responsable.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : direction UTC
Participants : DTEES, DR, DFP, DRI, EC

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de réseaux nationaux dont l'établissement est partie prenante
- Nombre de réseaux internationaux dont l'établissement est partie prenante
- Nombre de gouvernances de réseaux nationaux ou internationaux impliquant un représentant de l'établissement
- ✓ Cartographie des réseaux dans lesquels l'UTC est partie prenante

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28



1.3. CONTRIBUER, À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES (INTERNES ET EXTERNES) À L'ÉLABORATION ET AU DÉPLOIEMENT D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE CONCILIANTE LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Action 1.3.3

Agir sur ses territoires pour contribuer aux transformations facilitant le DD&RSE

Relever les défis du DD&RSE implique de s'engager dans une dynamique partenariale au niveau local. L'UTC possède un fort ancrage au niveau de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), du département de l'Oise et de la région Hauts-de-France. Les associations étudiantes constituent par exemple un lien très actif entre l'université et la ville (« Tous Unis pour la Cité », Association Sciences Égales...). La chaire « Ouverture sociale et innovation » s'inscrit également dans cette démarche (voir fiche action 5.4.1). De nombreux projets de recherche contribuent également à cette dynamique. Enfin, l'UTC participe au réseau Rev3 de la région dont l'objectif est d'inscrire les Hauts-de-France dans une transition proactive avec un objectif d'environnement décarboné à l'horizon 2030-2050. Il s'agit désormais de cartographier plus précisément ces initiatives du point de vue de leur impact DD&RSE afin de mieux les structurer et d'amplifier les contributions de l'UTC.



RÉALISATION

Cartographie des actions et partenariats

- Catégoriser les actions actuelles en utilisant la méthode des ODD.
- Cartographier les parties prenantes, au niveau local, actuelles, et celles pouvant être ciblées pour des actions futures.

Élaborer un plan d'actions d'amplification

- Échanger avec les parties prenantes pour faire émerger de nouvelles actions.
- Impliquer le CTEES pour explorer de nouvelles pistes.
- Prioriser en fonction des ressources mobilisables.

BÉNÉFICIAIRES

ARC, Département de l'Oise, Région Hauts-de-France et l'ensemble des parties prenantes au niveau local.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une démarche de cartographie, de consultation et de structuration permettra d'amplifier l'impact de l'engagement DD&RSE de l'UTC sur ses territoires

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : direction UTC
Participants : DTEES, parties prenantes internes et externes (locales)

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de projets transversaux DD&RSE par an au sein du territoire
- ✓ Cartographie des actions DD&RSE au sein du territoire
- ✓ Plan d'actions d'amplification

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

SIGLES ET ABRÉVIATIONS DE L'AXE 1

AMI	appel à manifestation d'intérêt
ARC	Agglomération de la Région de Compiègne
CA	conseil d'administration
CDEFI	conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CEVU	conseil des études et de la vie universitaire
CIRSES	Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur
COMP	contrat d'objectifs, de moyens et de performance
CS	conseil scientifique
CTEES	conseil de la transition écologique et de l'engagement sociétal
DAF	direction des affaires financières
DD	développement durable
DD&RS	développement durable et responsabilité sociétale
DD&RSE	développement durable et responsabilité sociétale et environnementale
DFP	direction à la formation et à la pédagogie
DGS	direction générale des services
DirCom	direction à la communication
DTEES	direction à la transition écologique et de l'engagement sociétal
DPAC	direction du pilotage et de l'amélioration continue
DPL	direction du patrimoine et de la logistique
DR	direction à la recherche
DRI	direction des relations internationales
DTEES	direction à la transition écologique et à l'engagement sociétal
EC	enseignante-chercheuse, enseignant-chercheur
GES	gaz à effet de serre
GT	groupe de travail
ODD	objectif de développement durable
PERSEES	Plateforme d'évaluation de la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur
RS	responsabilité sociétale
SD DD&RSE	schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale
TE&ES	transition écologique et engagement sociétal
UTC	Université de technologie de Compiègne
VP-Trees	Association nationale des vice-présidents et chargés de mission en charge de la transition écologique et sociétale des universités



AXE 2

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'UTC a amorcé une transformation significative de son offre d'enseignement et de formation. Les nouveaux étudiantes et étudiants suivent par exemple tous une formation socle.

Il s'agit de poursuivre la transformation de la maquette pédagogique en formation initiale. Il s'agit également de concevoir et d'expérimenter une offre de formation continue en ingénierie soutenable.

Pour y parvenir, les dispositifs existants de formation des personnels en lien avec l'enseignement seront enrichis, notamment sur le volet disciplinaire.

Le suivi des enseignements transformés ainsi que des initiatives à impact positif prises par les étudiantes et étudiants leur permettront de valider les compétences DD&RSE nécessaires à leur diplomation.

Une attention particulière sera en outre portée à l'amplification des dispositifs destinés à diffuser vers la société les connaissances permettant d'appréhender les enjeux du DD&RSE.

L'ambition de l'axe 2 est de poursuivre la transformation de l'offre d'enseignement et de formation, en accompagnant toutes les parties prenantes, pour développer les connaissances et les compétences nécessaires à une société propice au DD&RSE.

2.1. INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RSE DANS L'OFFRE DE FORMATION INITIALE À TOUS LES NIVEAUX DE DIPLOMATION

Action 2.1.1

Poursuivre l'intégration des enjeux DD&RSE dans les programmes de formation initiale

L'approche par compétences a permis de définir un bloc de compétences transversales, que chaque étudiante et étudiant doit valider, portant sur le DD&RSE. Il existe de plus un ensemble d'enseignements (ou d'éléments inclus dans des enseignements) qui permettent en partie de développer ces compétences. Il est maintenant nécessaire de s'appuyer sur ce référentiel et de déployer une méthode de cartographie précise pour identifier, adapter, faire évoluer les parcours de formation. Pour ce faire, une structure d'accompagnement sera déployée. Son rôle sera d'analyser les contenus avec les responsables d'enseignements, d'étudier les possibilités d'évolution. Ce travail sera réalisé selon une approche de mutualisation avec nos différents partenaires (ASU, groupe UT, Alliance d'universités européennes SUNRISE...).

RÉALISATION

Septembre 2024-décembre 2024 : expérimentation de méthodes de cartographie

- Planification de journées dédiées afin de définir un tableau croisé des cibles ODD/UV.
- Études sur un panel d'enseignements.
- Positionnement amont par les enseignantes et enseignants (descriptif de l'UV) et aval (évaluation) par les étudiantes et étudiants.

Décembre 2024-mars 2025 : réalisation de la cartographie de l'offre existante à deux niveaux

- Identification du niveau de contribution des UV aux compétences DD&RSE.
- Identification de la contribution des enseignements aux ODD.

Mars 2025-juillet 2025 : identification et priorisation des éléments à transformer

- Organisation de temps d'échange avec les partenaires (groupe UT, ASU, Alliance d'universités européennes SUNRISE...).
- Analyse des offres de formation dans les conseils pédagogiques des départements.
- Identification des éléments à transformer ou créer et priorisation.

Juillet 2025-décembre 2028 : mise en œuvre d'un accompagnement

- Création d'une cellule d'accompagnement.
- Expérimentations.
- Accompagnement continu des enseignantes et enseignants.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Rendre plus lisible et visible l'offre de formation DD&RSE, en lien avec les cibles des ODD.
- Faire évoluer et co-construire durablement les compétences DD&RSE.
- Accompagner les enseignantes et enseignants pour développer et renforcer les apports liés tant au DD qu'à la RSE.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP, départements
Participants : DTEES, cellule d'accompagnement, responsables pédagogiques, responsables d'UV, CEVU

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre d'enseignements étiquetés DD&RSE par catégorie et par niveau
- Nombre d'enseignements liés au bloc de compétences DD&RSE
- Nombre d'enseignantes et enseignants impliqués dans le DD&RSE
- ✓ Cartographie DD&RSE complète de l'offre de formation
- ✓ Feuille de route de la cellule d'accompagnement
- ✓ Rapport d'analyse et de préconisations d'évolutions

PLANNING *

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.1. INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RSE DANS L'OFFRE DE FORMATION INITIALE À TOUS LES NIVEAUX DE DIPLOMATION

Action 2.1.2

Renforcer les modalités pédagogiques permettant la mise en œuvre des connaissances et compétences DD&RSE

Les aspects DD&RSE présentent des enjeux de plus en plus importants pour les organisations. Ils sont abordés selon différentes modalités pédagogiques dans les parcours de formations de l'UTC dont certaines permettent déjà une mise en application. Il est important renforcer cette dimension par une confrontation plus systématique lors des mises en situation professionnelles qui jalonnent le cursus. Pour cela, il est proposé de renforcer la composante DD&RSE dans les activités pédagogiques par projets et les études de cas (voir fiche action 2.1.1). Il s'agira aussi d'intégrer une section dédiée au DD&RSE dans les rapports et soutenances de stage (ou de périodes d'apprentissage). Par ailleurs, la participation à des concours impliquant une mise en application sera encouragée.

RÉALISATION

Conception, expérimentation et élaboration d'un cadre réflexif que les étudiantes et étudiants devront inclure dans les rapports de stage et de période d'apprentissage

- Identification des critères et formalisation des consignes.
- Déploiement expérimental.
- Évaluation et amélioration continue.

Définition d'une procédure d'identification des concours DD&RSE externes présentant des enjeux compatibles avec les engagements de l'UTC

- Élaboration d'un guide avec grille d'analyse et critères d'acceptabilité.

Cartographie des concours externes à l'UTC avec un volet DD&RSE avéré par rapport aux engagements de l'UTC

- Élaboration d'une première liste de concours à destination des étudiantes et étudiants.
- Étude des modalités de mise à jour continue de cette liste.
- Accompagnement des étudiantes et étudiants.

BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes de l'UTC internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

L'ensemble des étudiantes et étudiants seront confrontés à la mise en application des enjeux DD&RSE en situation professionnelle et auront fait preuve d'une capacité réflexive sur ce sujet.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP

Participants : DTEES, ED, FC, Fondation UTC pour l'innovation

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % d'étudiantes et étudiants ayant été confrontés à une mise en application des connaissances et compétences DD&RSE
- % d'inscriptions à des concours liés à des enjeux DD&RSE
- ✓ Consignes pour les retours réflexifs sur les enjeux DD&RSE dans les rendus de stage
- ✓ Guide de sélection des concours
- ✓ Catalogue des concours externes

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.2. INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RSE DANS L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE À TOUS LES NIVEAUX DE DIPLOMATION

Action 2.2.1

Intégrer le DD&RSE dans les programmes de formation continue

La formation continue de l'UTC comprend un cycle préparatoire (permettant d'intégrer le cursus ingénieur), des formations courtes et un programme d'accompagnement VAE. L'offre actuelle comporte peu de contenus permettant de développer des compétences DD&RSE. Il s'agit donc de s'appuyer sur le bloc de compétences existant dans le référentiel de la formation initiale afin d'étudier plus précisément les besoins du monde socio-économique et de faire évoluer l'offre, dans une logique de partenariats, pour y répondre.

RÉALISATION

Septembre 2024-mars 2025 : études de besoins

- Analyse de l'offre existante des formations courtes et de leur positionnement DD&RSE.
- Cartographie DD&RSE de l'offre de formation continue (avec la méthode utilisée en FI, voir fiche action 2.1.1).
- Enquête et veille sur les besoins et contraintes réglementaires des professionnelles et professionnels en rapport avec les enjeux DD&RSE en cohérence avec les actions conduites dans le cadre du projet GOAL@SU (ASU).

Mars 2025-juillet 2025 : définition de l'offre des formations dédiées aux enjeux DD&RSE, en rapport avec le bloc de référentiel de la formation initiale

- Étude de l'adaptation du format des UV existantes de la FI à l'offre de formations courtes et à l'accompagnement VAE.
- Étude et expérimentation de l'ouverture des API au public FC.
- Identification et analyse du besoin de développement de formats adaptés aux contraintes des professionnelles et professionnels (présentiel, distanciel, MOOC) dans une logique de partenariats (projet GOAL@SU).

Juillet 2025-décembre 2028 : création et mise en place d'une cellule d'accompagnement conjointe avec la FI incluant un processus d'amélioration continue (voir fiche action 2.1.1)

BÉNÉFICIAIRES

- Les actrices et acteurs du monde socio-économique.
- Les étudiantes et étudiants en formation continue et les candidats à une VAE.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Proposer une offre dédiée aux enjeux DD&RSE spécifique ou intégrée dans les formations courtes existantes.
- Dans le cadre d'une VAE, être en mesure de garantir une offre de formation interne (en suivant une UV FI ou un module FC).
- Être identifié comme centre de formation continue dans le domaine du DD&RSE pour l'ingénierie.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP (FC)

Participants : DTEES, DPSEE, personnels enseignants, partenaires (ASU...)

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de modules de formations courtes intégrant des enjeux DD&RSE
- ✓ Cartographie DD&RSE complète de l'offre de formation (voir fiche action 2.1.1)
- ✓ Feuille de route cellule d'accompagnement (voir fiche action 2.1.1)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.3. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DD&RSE POUR TOUS LES PERSONNELS, ACTRICES ET ACTEURS DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DU SUPPORT

Action 2.3.1

Former et accompagner les enseignantes et enseignants et les équipes pédagogiques pour faciliter l'intégration du DD&RSE dans les cursus de formation

L'UTC propose un ensemble de formations DD&RSE à tous ses personnels, y compris aux enseignantes et enseignants. Ces formations sont intégrées à son plan de formation dans une rubrique dédiée (voir fiche action 5.2.2). L'établissement fournit également un cadre et encourage la formation des personnels enseignants, avec des temps de formation et des décharges ponctuelles pour la rénovation ou la création d'enseignements. Le congé pour projet pédagogique (CPP) est l'un des outils proposés. Il s'agit de développer cette offre de formation, notamment sur la composante disciplinaire. Un renforcement de l'accompagnement la complétera (voir fiche action 2.1.1).

RÉALISATION

Évolution de l'offre de formation généraliste

- Délimiter les compétences socle (y compris sur le volet RSE) et chercher des modalités d'incitation pour tendre à ce que l'ensemble des personnels enseignants les acquièrent.
- Identifier des ressources génériques existantes (mutualisation avec les partenaires) et proposer de nouvelles formations.

Mise en place de formations disciplinaires

- Analyser les besoins de formation.
- Identifier des formations et ressources existantes (sociétés savantes, réseaux disciplinaires d'enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs...).
- Expérimenter des modalités innovantes (implication des étudiantes et étudiants).
- Mettre en œuvre et évaluer les formations.

Renforcement du dispositif d'accompagnement

- Augmenter les temps d'échange entre pairs (extérieurs compris) sur les questions liées au DD&RSE.
- Explorer de nouvelles modalités (par exemple, la méthode des défis DD&RSE).
- Créer un collectif de personnes ressources (voir fiche action 2.1.1) pour proposer un accompagnement ciblé.

BÉNÉFICIAIRES

- Les personnels enseignants de l'UTC et ses partenaires sur ces sujets.
- Les étudiantes et étudiants.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permettre aux personnels enseignants d'appréhender pleinement les enjeux des transitions DD&RSE en les formant et en les accompagnant.
- Donner un cadre pour des échanges interdisciplinaires internes et externes.
- Valoriser l'engagement des personnes participant à l'animation des actions de formation et d'accompagnement.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP

Participants : DRH, DTEES, personnels enseignants, étudiantes, étudiants, partenaires

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % des personnels enseignants ayant participé au socle minimal
- ✓ Dispositif de formation formalisé (offre et fonctionnement)
- ✓ Feuille de route de la cellule d'accompagnement (voir fiche action 2.1.1)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.3. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DD&RSE POUR TOUS LES PERSONNELS, ACTEURS DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DU SUPPORT

Action 2.3.2

Former les futures enseignantes et futurs enseignants et les doctorantes et doctorants aux enjeux et compétences DD&RSE

L'UTC propose actuellement aux nouveaux personnels une sensibilisation non obligatoire aux enjeux des changements globaux. Il s'agit de proposer une formation complète et un accompagnement pour encourager la prise en considération du DD&RSE dans les pratiques professionnelles et cela en favorisant les échanges et la collaboration entre les différentes parties prenantes.

RÉALISATION

Concevoir et proposer un programme complet de sensibilisation et formation

- Identification des besoins, adaptation de l'offre existante.
- Étude des modalités de mutualisation avec les formations à destination des autres personnels.
- Mobilisation interne (mission) ou recrutement externe de formateurs.
- Mise en œuvre et évaluation des formations
- Ouverture de l'offre partielle à nos partenaires (groupe UT, ASU, partenaires extérieurs).

Organiser des temps de partage d'expériences avec des enseignantes et enseignants engagés expérimentés

- Voir fiche action 2.3.1.

Organiser l'intégration d'une composante DD&RSE dans l'offre d'accompagnement doctoral

- Étude de la possibilité d'orienter un prix de thèse dédié.
- Expérimentation de l'aide à la conception de sujets de thèse intégrant une composante DD&RSE (rédaction d'un chapitre de thèse dédié aux enjeux DD&RSE).
- Expérimentation des « twin-thèses » : mettre en place deux thèses sur une même thématique, abordée de manières différentes (disciplines) mais complémentaires.

BÉNÉFICIAIRES

Nouveaux personnels participant à l'enseignement et la recherche.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Développer des compétences nécessaires à l'évolution continue de la maquette de formation et des pratiques de recherche.
- Favoriser les échanges entre les personnels autour des enjeux DD&RSE en lien avec les pratiques et les contributions de recherche.
- Outiller les doctorantes et doctorants pour construire une compréhension systémique et des actions autour des enjeux écologiques (outils d'analyse) et développer un esprit critique.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : école doctorale, DRH
Participants : DFP, DRH

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % des doctorantes et doctorants formés
- % de nouveaux enseignantes et enseignants ayant suivi le dispositif de formation
- % de personnes ayant assisté aux ateliers
- % de thèses intégrant un chapitre dédié au positionnement DD&RSE
- ✓ Plan de formation existant dans le catalogue de la formation doctorale
- ✓ Partie du plan de formation dédié aux enjeux DD&RSE (voir fiche action 5.2.2)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE RESPECTUEUSE DES PRINCIPES DU DD&RSE

Action 2.4.1

Développer les dispositifs pédagogiques destinés à donner accès aux connaissances requises par le DD&RSE

L'UTC propose des dispositifs de formation contribuant au DD&RSE de différentes natures et à différentes échelles. Au niveau national, différents événements de sensibilisation et de vulgarisation scientifique sont proposés tout au long de l'année. De plus, l'UTC a piloté le projet ET-LIOS (« Enseignements Technologiques de niveau Licence Ouverts pour une industrie du futur compétitive et Soutenable »). Au niveau international, l'UTC est membre de l'alliance d'universités européennes SUNRISE qui va permettre la co-construction de programmes d'études innovants. Afin de poursuivre le déploiement de ces actions, il est important de les recenser, de pérenniser certains vecteurs de communication et d'accompagner les personnels, étudiantes et étudiants dans la proposition de nouveaux dispositifs et supports (en s'inscrivant notamment dans l'orientation 4 de Rev3).

RÉALISATION

Aide à l'émergence de nouveaux projets

- Cartographie des contenus valorisables (sous-catégorie de la cartographie des enseignements, voir fiche action 2.1.1).
- Accompagnement des porteuses et porteurs de projets.
- Mise en place de partenariats pour la conception (universités, entreprises, associations...) et la diffusion (UVED, MOOC spécifiques...).

Expérimentation d'organisation d'événements

- Ouverture au grand public de conférences DD&RSE.
- Diffusions en temps réel à la radio (partenariat Graf'hit).
- Diffusion via des dispositifs de communication numériques.

BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes de l'UTC internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Augmenter la diffusion des connaissances contribuant au DD&RSE.
- Améliorer les méthodes pédagogiques pour favoriser l'apprentissage.
- Sensibiliser les parties prenantes à l'importance de la connaissance.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP

Participants : DTEES, personnels enseignants, étudiantes et étudiants et personnels volontaires, partenaires

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Taux de contenus pédagogiques DD&RSE accessibles aux parties prenantes externes
- ✓ Cartographie des contenus favorisant l'accès à la connaissance des parties prenantes

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE RESPECTUEUSE DES PRINCIPES DU DD&RSE

Action 2.4.2

Poursuivre le co-développement de programmes et de projets internationaux contribuant au DD&RSE

L'UTC est activement engagée dans un co-développement international. À titre d'exemple, il est possible de citer le master conjoint Erasmus Mundus (MCEM) EPOG+ (Politiques économiques pour la transition globale), la mise en place d'une démarche d'étude des possibilités de nouveaux partenariats en Afrique subsaharienne (campus Franco-Sénégalais, l'ISTA en République démocratique du Congo, l'université Agostinho Neto en Angola), la mise en place d'enseignements dédiés à l'ouverture à l'international (activités pédagogiques à l'intersemestre sur l'interculturalité, UV « Management de projets internationaux », écoles d'été...). Cette stratégie internationale ambitieuse a récemment permis d'obtenir le projet d'alliance SUNRISE en tant que membre fondateur. Ce projet propose d'unir les forces des différents partenaires et de leurs régions respectives pour traiter la question de la triple transition écologique, numérique et sociétale. Afin de maintenir et développer ces réseaux établis, il convient maintenant de faciliter l'engagement des étudiantes et étudiants et du personnel de l'UTC dans ces actions.

RÉALISATION

Mise en œuvre de nouveaux dispositifs, par exemple

- Organisation d'une école d'été sur la maintenance biomédicale avec l'ISTA Kinshasa pour l'aide au montage de programmes pédagogiques autour du photovoltaïque.
- Co-conception de programmes de master en Angola.

Mise en œuvre du projet SUNRISE

- Co-conception des programmes et des contenus.
- Co-animation des formations.
- Formations croisées des personnels.

BÉNÉFICIAIRES

L'UTC et ses partenaires internationaux.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Partager des connaissances et des compétences afin de co-crée des solutions aux défis posés par la transition environnementale selon une approche systémique.
- Promouvoir des initiatives veillant à minimiser les impacts liés aux déplacements à l'international.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DRI
Participants : DFP, DTEES, personnels enseignants, étudiantes et étudiants et personnels volontaires, partenaires internationaux

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de projets internationaux ayant des objectifs de co-développement
- ✓ Liste des projets internationaux ayant des objectifs de co-développement

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

2.4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE RESPECTUEUSE DES PRINCIPES DU DD&RSE

Action 2.4.3

Accompagner et reconnaître les initiatives étudiantes dans la réalisation de projets DD&RSE

Les étudiantes et étudiants ont de nombreuses initiatives en lien direct ou indirect avec les enjeux du DD&RSE, notamment dans un cadre associatif. Ces initiatives contribuent à faire évoluer les pratiques vers une société plus respectueuse du DD&RSE tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de les partager avec les parties prenantes internes comme externes. Des moyens de reconnaissance de cette implication existent déjà. Il est proposé de les renforcer en mettant l'accent sur la dimension DD&RSE et en proposant des modalités d'accompagnement et de soutien financier supplémentaires.

RÉALISATION

Conception et expérimentation d'un dispositif d'incitation, d'accompagnement et d'identification des initiatives

- Recensement et mise en avant des projets existants ayant un caractère DD&RSE.
- Formalisation des critères d'attribution d'un soutien financier spécifique (fondation UTC, FSDIE...).
- Étude de la faisabilité d'établir des budgets spécifiques et de faciliter l'accès aux espaces de travail existants (atelier TN04, fablab...).
- Analyse de l'opportunité de l'intégration aux modalités de valorisation diplômantes (compétences et portfolio...).
- Étude des modalités de facilitation pour les étudiantes et étudiants ayant une implication très forte (parcours Élite).

Conception et mise en œuvre d'un plan de communication autour du dispositif

- Proposition de différentes modalités de promotion pour rendre visibles les projets (événements, sites...).

Mise en œuvre des actions prévues dans le SDVE

- Ambition 3.1 : Objectif 25 : reconnaître l'engagement sous toutes ses formes.



BÉNÉFICIAIRES

Étudiantes, étudiants et parties prenantes de l'UTC internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer la connaissance des dispositifs d'accompagnement (financements, articulation aux activités pédagogiques) et la diversité des modalités proposées (parcours Élite).
- Augmenter le nombre de projets intégrant des enjeux DD&RSE et la satisfaction des étudiantes et étudiants engagés.
- Mettre en place une intégration cohérente avec les modalités de reconnaissance existantes (démarche compétence, activité extra-universitaire).
- Augmenter la visibilité de l'engagement de l'établissement (et donc son attractivité pour les candidats).

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP

Participants : DTEES, responsables des appels à projets et commissions de subvention/financements, DirCom, BVE

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre d'initiatives accompagnées
- Nombres d'initiatives cartographiées
- Nombre d'étudiantes et étudiants inscrits dans le parcours Élite
- ✓ Guide à destination des porteuses et porteurs de projets
- ✓ Plan de communication (voir fiche action 1.1.4)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

SIGLES ET ABRÉVIATIONS DE L'AXE 2

ASU	Alliance Sorbonne Université
BVE	bureau de la vie étudiante
CEVU	conseil des études et de la vie universitaire
DD&RS	développement durable et responsabilité sociale
DD&RSE	développement durable et responsabilité sociétale et environnementale
DFP	direction à la formation et à la pédagogie
DirCom	direction à la communication
DRI	direction aux relations internationales
DTEES	direction à la transition écologique et à l'engagement sociétal
ED	école doctorale
FC	formation continue
FI	formation initiale
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
Groupe UT	groupe des universités de technologie
ISTA	Institut supérieur de techniques appliquées
MOOC	<i>massive open online course</i>
ODD	objectifs de développement durable
SDVE	schéma directeur de la vie étudiante
UTC	Université de technologie de Compiègne
UV	unité de valeur (synonyme d'unité d'enseignement)
UVED	Université virtuelle environnement et développement durable
VAE	validation des acquis de l'expérience







AXE 3

RECHERCHE ET INNOVATION

La stratégie recherche et innovation de l'UTC intègre pleinement le DD&RSE en tant que composante transversale et l'ambition de l'axe 3 est de la déployer.

Une structuration par thématiques d'excellence et des approches transdisciplinaires et systémiques permettront d'aborder les problèmes environnementaux sous différents angles, en intégrant des perspectives scientifiques, technologiques, sociales et économiques. Elle se déploiera tant au niveau territorial que national et international.

Les activités de transfert prendront en compte leur impact DD&RSE en vue de favoriser un entrepreneuriat et une innovation responsables.

Une démarche d'évaluation d'impact des thématiques de recherche et innovation sera conduite mobilisant notamment les méthodes en éthique. Une attention particulière sera portée à l'implication des citoyennes et citoyens dans ces démarches lorsque cela est possible. Les dispositifs destinés à permettre l'ouverture et la diffusion des savoirs vers la société seront amplifiés.

Les laboratoires poursuivront par ailleurs leur mesure d'impact en réalisant des BEGES et mettront en place des chartes pour réduire leurs émissions.

3.1. INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 3.1.1

Déployer la composante DD&RSE de la stratégie recherche et innovation de l'établissement

La démarche DD&RSE s'inscrit pleinement dans la stratégie de recherche de l'établissement (votée au CA en mars 2024) afin de poursuivre le développement d'expertises scientifiques. Elle se compose de thématiques visant à répondre aux défis posés par le DD&RSE : le développement soutenable de procédés et de technologies, l'ingénierie de la santé, l'énergie dans toutes ses dimensions, les approches systémiques aux multiples échelles (notamment pour la ville et les territoires durables, les biotechnologies...) ou l'apport des sciences humaines et sociales associées à la technologie pour proposer une société prévenante et sûre pour les personnes. Des projets de recherche sont élaborés pour y répondre en inscrivant leurs propositions dans les stratégies régionales (Rev3), nationales et internationales et ils s'inscrivent dans un ou plusieurs ODD. À l'échelle de l'ASU, le PIA SOUND, positionné sur l'implication de l'université dans la société pour les questions de transitions, et le pôle universitaire d'innovation (PUI – ASU) offrent deux cadres propices permettant le transfert vers les actrices et acteurs socio-économiques et les collectivités territoriales. Un accompagnement spécifique des chercheuses et chercheurs est nécessaire pour mener à bien cette stratégie.

RÉALISATION

Structuration de l'accompagnement pour le déploiement de la composante DD&RSE de la stratégie recherche

- Création d'un comité de pilotage « recherche et innovation » DD&RSE animé par la personne chargée de mission « recherche et innovation » et composé de la référente DD&RSE de la direction à la recherche, des référents DD&RSE des unités de recherche et d'un membre de chacune des entités concernées.

Mise en œuvre et amélioration continue

- Communication de la démarche de pilotage auprès des personnels des unités de recherche.
- Animation de la démarche et pilotage.

BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes internes et externes de UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le pilotage de la stratégie et la démarche d'amélioration continue sont déployés et permettent de mesurer des résultats connus et reconnus par les parties prenantes.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : DTEES, référents DD-RS des unités de recherche, CSTI, DPSEE, DPAC

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de projets (régionaux, nationaux et internationaux) ayant répondu à des AAP sur le sujet des transitions
- Nombre d'actions structurantes mises en place dans les laboratoires
- ✓ Comptes rendus du comité de pilotage « recherche et innovation » DD&RSE

PLANNING *

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.1. INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 3.1.2

Accompagner l'évolution des pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter- et la transdisciplinarité pour répondre aux enjeux du DD&RSE

Depuis 2020, l'UTC oriente progressivement ses activités de recherche pour répondre aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. En 2024, une nouvelle structuration de la recherche en thématiques stratégiques focalisées et transverses vise à décroquer les recherches et à collaborer sur des thématiques plus systémiques, mêlant sciences pour l'ingénieur et sciences humaines et sociales, notamment pour contribuer à la transition écologique et sociétale. Cette restructuration est en cohérence avec la dynamique régionale Rev3 qui encourage des recherches pluri- et interdisciplinaires sur des sujets contribuant à la lutte contre les impacts climatiques. Différentes initiatives en ce sens existent à l'UTC. Il s'agit de les amplifier par la mise en œuvre de la stratégie recherche de l'établissement pour le volet DD&RSE.

RÉALISATION

Mise en œuvre de la stratégie recherche UTC pour le volet DD&RSE

- Structuration des thématiques stratégiques focalisées et transverses.
- Intégration des nouveaux arrivants avec un parcours/accueil inter-laboratoires.
- Partage d'un calendrier d'événements DD&RSE (soutenances de thèse, séminaires...) et d'appels à projets en lien avec les enjeux DD&RSE.
- Création des espaces d'échange et organisation d'événements thématiques.
- Incitation à la réponse à appel à projets inter/transdisciplinaires via un accompagnement.

Poursuite des actions spécifiques de l'école doctorale

- Amplification des thèses « duo » (voir fiche action 2.3.2).

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 4.



BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes internes et externes de UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Meilleure interaction entre les chercheuses et chercheurs de plusieurs disciplines.
- Participation accrue à des appels à projets inter- et transdisciplinaires.
- Réponses à appels à projets DD&RSE facilitées et donc plus nombreuses.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : ED, directrices et directeurs de laboratoire, responsables d'équipe, EC, doctorantes et doctorants, tous les personnels contribuant à la recherche

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de thèses « duo » financées
- Nombre de réponses à appels à projets inter- et transdisciplinaire
- Nombre de projets bénéficiant d'un accompagnement
- ✓ Description de l'organisation mise en œuvre

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.1. INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 3.1.3

Mettre en place une évaluation DD&RSE des thématiques de recherche et innovation

Les thématiques de recherche abordant un ou plusieurs ODD représentent actuellement environ 40 % des recherches conduites à l'UTC. La stratégie recherche validée en 2024 vise, entre autres, à amplifier les recherches sur la transition écologique et sociétale. Pour ce faire, il convient de systématiser l'identification de l'impact DD&RSE en incitant les chercheuses et chercheurs et les collectifs de recherche à l'évaluer dès l'émergence et jusqu'à la clôture d'une question ou thématique de recherche.

RÉALISATION

Partage d'une méthode d'évaluation

- Réunir des personnes de différents domaines pour créer des espaces de discussion et de dialogue sur la problématique des impacts DD&RSE des questions/thématiques de recherche.
- Organiser des ateliers visant à établir un guide de bonnes pratiques liées à l'analyse des impacts des questions de recherche.

Accompagnement pour la mise en œuvre

- Inciter à une recherche participative impliquant les citoyennes et citoyens en particulier à l'échelle locale et régionale en cohérence avec l'orientation n° 4 de la feuille de route de Rev3.
- Mettre à disposition des ressources permettant de s'informer sur les impacts.
- Accompagner les chercheuses et chercheurs qui le souhaitent pour une évolution de leurs thématiques en adéquation avec les orientations stratégiques régionale (Rev3), nationale (France 2030) et internationale (*green deal*).
- Proposer aux doctorantes, doctorants et autres personnels de la recherche une formation sous forme d'ateliers animés par des collègues experts.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 4.



BÉNÉFICIAIRES

Les personnels de la recherche.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Avoir un questionnaire éclairé sur les impacts des questions de recherche.
- Acquérir une connaissance et s'approprier des bonnes pratiques liées à l'analyse des impacts des questions de recherche (identification des ODD).

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : tous les personnels contribuant à la recherche

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre d'ateliers
- % de personnes sensibilisées
- % questions-thématiques cartographiées
- ✓ Méthode de cartographie des questions-thématiques de recherche

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.1. INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 3.1.4

Poursuivre l'intégration des enjeux DD&RSE dans la conduite des projets de recherche et innovation

Chacun des laboratoires de l'UTC a nommé un référent DD&RS dont l'une des missions est de réaliser un BEGES annuel en utilisant l'outil du GIS Labos 1point5. Certains laboratoires ont co-construit à partir de ces données une charte de laboratoire DD&RSE. Un BEGES établissement pour l'année 2022 inclut en outre un focus sur les activités de recherche, il comporte un plan d'action associé. De plus, la stratégie d'établissement intègre de manière transversale le DD&RSE. Il s'agit maintenant de décliner ces orientations au niveau des projets de recherche et innovation.

RÉALISATION

Co-construire des chartes DD&RSE dans chaque laboratoire

- Formaliser les politiques de réduction des impacts liés au DD&RSE : déplacements, achats, usage du numérique...

Structurer l'accompagnement des chercheuses et chercheurs

- Stabiliser une méthode d'évaluation d'impact du fonctionnement des projets.
- Proposer des formations régulières.
- Informer sur la charte européenne des chercheuses et chercheurs.
- Organiser et favoriser la mutualisation et la maintenance des équipements.
- Inciter et favoriser les mobilités raisonnées (voir fiche action 4.1.3) et des achats responsables (voir fiche action 1.1.3).

Accompagner le montage de projet

- Accompagner la rédaction des projets pour prendre en compte l'impact DD&RSE et l'apport de projets de recherche à la société.

Valoriser la démarche

- S'appuyer sur les mécanismes de science participative et de médiation scientifique pour expliquer les résultats en impliquant les parties prenantes (voir fiches actions 3.2).

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 4.



HR EXCELLENCE & RESEARCH

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Faire évoluer les pratiques de gestion des projets de recherche pour réduire leur impact négatif et augmenter leur impact positif.
- Réduire les émissions de GES liées à la recherche.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : tous les personnels contribuant à la recherche

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % des projets de recherche incluant une évaluation de la prise en compte des enjeux DD&RSE
- ✓ Liste des indicateurs et objectifs DD&RSE propres à chaque projet
- ✓ Méthodologie d'évaluation des impacts du fonctionnement des projets de recherche

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.1. INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 3.1.5

Contribuer par les activités de recherche et innovation à répondre aux enjeux DD&RSE à différentes échelles (territoriale, nationale et internationale)

L'action 3.1.3 permettra de réaliser une analyse d'impact DD&RSE des thématiques et projets de recherche. Ces analyses d'impact contribueront à la mise en œuvre de la stratégie recherche de l'établissement en tant qu'elles faciliteront le suivi de sa portée sur le volet DD&RSE. Elles mettront en relief en quoi cette stratégie contribue aux objectifs définis par des politiques territoriales, nationales et internationales et en particulier les ODD qui visent à « éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité de tous ». L'enjeu du développement d'activités partenariales avec les partenaires socio-économiques ou celui de l'entrepreneuriat issu de la recherche sera un objectif de premier plan pour l'établissement. Il concernera tant l'échelle régionale (orientations 1 et 3 de Rev3) que nationale et internationale, par l'action de l'UTC dans le PUI ASU positionné sur les transitions.

RÉALISATION

Systématisation de la caractérisation des ODD auxquels contribuent les activités de recherche et innovation

- Concevoir et mettre en œuvre des formations.
- Identifier les ODD faisant partie du périmètre d'action des projets de recherche et d'innovation par le biais d'ateliers thématiques et accompagner les personnels de la recherche.
- Cartographier les ODD par projet en les intégrant à un outil de base de données projets renseigné par les responsables de projets et exploité par la DR pour le pilotage.

Valorisation de la contribution de l'UTC aux ODD

- Identifier des projets témoins inspirants pour animer la discussion autour des enjeux sociétaux et permettre une transposition aux projets en cours et à venir (voir fiches actions 3.2).

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 4.



BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer l'appropriation des ODD par les actrices et acteurs des projets afin de mieux cerner les enjeux sociétaux.
- Apporter une réflexion collective et des évolutions possibles pour de futurs projets afin d'augmenter la pertinence des réponses aux enjeux sociétaux.
- Élaborer une cartographie dynamique mettant en évidence les contributions de l'UTC.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : tous les personnels contribuant à la recherche

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de projets marqués ODD sur la totalité des projets
- ✓ Plateforme de recueil de projets intégrant les ODD
- ✓ Cartographie ODD des projets et thématiques

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.2. DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES ET SOCIÉTÉ ET L'EXPERTISE EN APPUI AUX ACTRICES ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES PUBLICS ET PRIVÉS

Action 3.2.1

Renforcer la participation des actrices et acteurs de la société aux activités de recherche de l'UTC

La recherche conduite à l'UTC, dont la recherche technologique, est propice aux interactions avec la société. L'UTC a mis en place différentes expériences partagées avec le public au moyen de plateformes physiques ou numériques allant jusqu'au *living lab*. Par exemple, les plateformes technologiques (recharge de véhicules électriques, simulation de situations de gestion de crise, dispositifs tactiles pour les personnes aveugles et malvoyantes...) impliquent une participation des usagers pour leur conception, pour l'évaluation par l'expérimentation de leurs pertinence et performance, puis de leur usage en situations réelles. Les sciences participatives méritent toutefois d'être encore développées notamment pour répondre aux enjeux du DD&RSE.

RÉALISATION

Mise en place d'une formation aux sciences participatives

- Conception d'une formation à destination des doctorantes et doctorants et expérimentation.
- Ouverture de cette formation aux personnels de recherche.

Renforcement des partenariats concernant les sciences participatives

- Promotion des ressources de l'ASU (projet SOUND, notamment).
- Mise en œuvre de nouveaux projets dans le cadre du projet SOUND.

Développement de nouveaux dispositifs sur les thématiques DD&RSE

- Exemple de la biodiversité (voir fiches actions 4.3.1 et 4.3.2).
- Exemple de la lutte contre la désinformation en démocratie (réponse AMI SHS en cours).

BÉNÉFICIAIRES

Toutes les parties prenantes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Continuer à cultiver une relation de confiance entre sciences et société et impliquer le grand public dans la conduite des transitions.
- Faire émerger des méthodes innovantes de recherche pour accompagner les transitions (sociales, culturelles, environnementales, santé).

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : directrices et directeurs d'unité, personnels de la recherche, personnels administratifs et techniques, étudiantes et étudiants, parties prenantes externes (associations, entreprises, collectivités...)

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de personnes formées aux sciences participatives
- % des publications relevant des sciences participatives
- ✓ Liste des projets de recherche impliquant des actrices et acteurs de la société

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.2. DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES ET SOCIÉTÉ ET L'EXPERTISE EN APPUI AUX ACTRICES ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES PUBLICS ET PRIVÉS

Action 3.2.2

Poursuivre et renforcer les interactions entre recherche-innovation et enseignement-formation

La pédagogie de l'UTC est propice aux interactions entre recherche-innovation et enseignement-formation. Les enseignements sont très majoritairement assurés par des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs (94,6 % des enseignements scientifiques et techniques). Des formats pédagogiques articulant recherche et enseignement sont proposés chaque semestre aux étudiantes et étudiants. Par exemple, les « travaux de laboratoire » leur permettent d'aborder des problématiques de recherche, de s'initier à la méthodologie et à l'apprentissage des outils associés. Des ateliers projets sont également proposés aux étudiantes et étudiants en partenariat avec des entreprises et collectivités (transformation urbaine, conception mécanique durable, hackathons en informatique sur le numérique sobre, par exemple). Il s'agit de poursuivre et d'amplifier ces dispositifs essentiels pour répondre aux enjeux du DD&RSE.

RÉALISATION

Renforcer les dispositifs d'ouverture des laboratoires

- Poursuivre l'événement « Les nocturnes de la recherche ».
- Communiquer sur la possibilité de réaliser des stages dans les laboratoires.
- Offrir la possibilité de visiter les laboratoires lors des soutenances de stages.
- Étudier la possibilité d'emplois pour les étudiantes et étudiants et d'étudiantes et étudiants en apprentissage dans les laboratoires.

Renforcer la communication sur les formats pédagogiques en lien avec la recherche

- Réaliser une enquête.
- Ajuster les modalités de communication.

Développer de nouveaux dispositifs sur les thématiques DD&RSE dans le cadre des partenariats

- Étudier la possibilité de mettre en place des activités dans le cadre de l'ITE et de l'Institut en santé globale (en cours de création) de l'ASU.

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

Renforcer les interactions entre recherche-innovation et enseignement-formation pour accroître la participation des étudiantes et étudiants à la recherche-innovation et alimenter les thèmes de recherche pour répondre aux attentes sociétales portées par les étudiantes et étudiants, notamment celles en lien avec le DD&RSE.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR et DFP

Participants : personnels, étudiantes et étudiants

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % d'étudiantes et étudiants ayant participé à des activités de recherche en lien avec le DD&RSE
- ✓ Cartographie des activités pédagogiques relevant de la recherche (incluse dans la cartographie des enseignements DD&RSE, voir fiche action 2.1.2)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.2. DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES ET SOCIÉTÉ ET L'EXPERTISE EN APPUI AUX ACTRICES ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES PUBLICS ET PRIVÉS

Action 3.2.3

Poursuivre les activités de transfert de la recherche, le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation responsables

L'université a un rôle clé dans la diffusion des résultats de la recherche afin de favoriser l'innovation et les développements socio-économiques responsables. L'UTC, grâce à ses nombreux projets de recherche et innovation, est connue pour sa capacité à créer des partenariats avec le secteur industriel, facilitant ainsi les transferts technologiques. Ces projets prennent différentes formes : contrats de collaboration, création de laboratoires communs, thèses CIFRE, prestations d'ingénierie... Elle a de plus créé en 2018 la Fondation UTC pour l'innovation visant notamment à mobiliser les partenaires autour d'une démarche de collaboration mutuelle. Elle héberge également iTerra, incubateur et accélérateur régional de start-up dédié à la bioéconomie, à l'innovation agricole et promouvant un territoire durable et connecté. Elle a également rejoint le PUI ASU dont l'objectif est de développer des actions de partenariat et d'entrepreneuriat à impact positif. Elle s'inscrit enfin dans la stratégie régionale Rev3 pour contribuer au développement économique à l'échelle locale sur cette même thématique. Pour coordonner ces activités, un pôle entrepreneuriat et un comité de pilotage entreprises ont été mis en place en 2023. Il s'agit de poursuivre ces efforts en mettant en relief leur composante DD&RSE.

RÉALISATION

Formalisation d'une stratégie partenariale et de transfert tenant compte des enjeux DD&RSE

- Veille concurrentielle.
- Rédaction collective.

Mise en place d'outils de pilotage sur la plateforme de gestion des projets de l'UTC

- Formation des actrices et acteurs concernés.
- Identification des projets en lien avec le DD&RSE.
- Cartographie des projets.

Poursuite et renforcement de la diffusion des résultats de la recherche vers le monde socio-économique

- Mobilisation accrue du réseau UTC Alumni.

BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes de l'UTC, internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

Intégrer plus fortement le DD&RSE à la stratégie de valorisation de la recherche pour augmenter la contribution de ces activités aux enjeux des transitions.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR, DPSEE
Participants : DTEES, personnels impliqués, étudiantes et étudiants et parties prenantes externes

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % d'activités de valorisation répondant à un ou plusieurs ODD
- ✓ Composante DD&RSE de la stratégie partenariale et de transfert

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.2. DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES ET SOCIÉTÉ ET L'EXPERTISE EN APPUI AUX ACTRICES ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES PUBLICS ET PRIVÉS

Action 3.2.4

Amplifier la dissémination de la science et de la technologie auprès du grand public

L'UTC joue un rôle actif dans la dissémination de la science et de la technologie. Elle participe, par exemple, au projet SOUND (Sorbonne Université for a New Deal, 2022-2032) afin de mieux partager les savoirs et expertises de l'UTC avec la société. Elle diffuse ses résultats via des canaux variés (réseaux sociaux, vidéos en ligne, magazine *Interactions...*). L'UTC intervient également dans le débat public et organise différents événements. Par exemple, le prix Roberval (depuis 1986) est le seul concours international ouvert au public qui récompense des œuvres qui expliquent la technologie en langue française. La dissémination scientifique vise également les scolaires. L'UTC propose le village de la Fête de la science le plus important en taille des Hauts-de-France. Par ailleurs, l'UTC accompagne les étudiantes et étudiants pour partager leurs connaissances et leurs compétences avec le public à travers des projets associatifs, leurs stages... Enfin, les doctorantes et doctorants partagent leurs résultats de recherche de manière vulgarisée (« Ma thèse en 180 secondes »). Il s'agit de poursuivre et d'amplifier ces différentes activités, notamment au niveau local, pour atteindre de nouveaux publics.



RÉALISATION

Mettre en œuvre des formations à la médiation inclusive (enfants, public précaire...)

- Préciser les besoins spécifiques.
- Élaborer et organiser les formations.
- Animer les formations à destination des personnels, étudiantes et étudiants.

Compléter le dispositif de communication, notamment en direction de nouveaux publics de l'écosystème local

- Organisation d'événements locaux autour du concours « Ma thèse en 180 secondes ».
- Mise en place d'un « prix du public » lors du prix de thèse Guy Deniérou.
- Ouverture d'une antenne « Fête de la science » en centre-ville de Compiègne.
- Mise en place d'un panneau de communication partagé entre l'UTC et l'ARC.
- Captation des conférences internes à l'UTC pour une diffusion en direct sur Graf'Hit.

BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes de l'UTC, internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Offrir une meilleure visibilité sur les résultats de la recherche et de l'innovation à l'UTC.
- Contribuer à rendre plus accessibles la science et la technologie en renforçant les interactions UTC-grand public.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR, pôle CSTI
Participants : DTEES, personnels impliqués, étudiantes, étudiants et parties prenantes externes

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre d'événements grand public sur des thématiques R&I, DD&RSE
- Fréquentation des événements
- Nombre des personnels/étudiantes et étudiants formés en médiation scientifique
- ✓ Composante dissémination de la stratégie recherche et innovation

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.2. DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES ET SOCIÉTÉ ET L'EXPERTISE EN APPUI AUX ACTRICES ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES PUBLICS ET PRIVÉS

Action 3.2.5

Aider à la décision en matière de politiques publiques

L'UTC est très engagée au niveau de la région Hauts-de-France comme en témoigne sa participation active à la conception de la stratégie de spécialisation intelligente en 2019, au schéma directeur régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI 2022-2028), ainsi qu'à divers comités stratégiques et de pilotage, tel le DAS Santé Nutrition. Au niveau national, l'UTC est présente auprès du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de la Mutualité sociale agricole pour le co-développement de réglementations et pour l'aide à l'identification de solutions pour l'amélioration de la sécurité des agro-équipements. Toutefois, l'UTC n'a pas encore mis en place de système de mesure quantitative des actions menées. Il s'agit de structurer et d'amplifier les activités destinées à accompagner les pouvoirs publics dans la prise de décision.

RÉALISATION

Faciliter la participation des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs aux dispositifs

- Mettre en place un cadre facilitateur (soutien financier, décharge d'enseignement...).
- Valoriser les compétences internes et relayer les besoins pour identifier de nouveaux contributeurs.

Mettre en œuvre un dispositif spécifique au niveau local

- Organiser des événements permettant la rencontre des différents actrices et acteurs (par exemple : expertise auprès de l'ARC pour l'utilisation des données d'urbanisme).
- Intensifier les rencontres entre les instances de l'UTC et les actrices et acteurs locaux (ville de Compiègne et ARC) pour échanger sur les enjeux communs.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 5.



BÉNÉFICIAIRES

L'écosystème local, l'ARC, la Région Hauts-de-France, l'État.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer la compréhension des enjeux socio-économiques et environnementaux grâce à l'expertise apportée par l'UTC.
- Réaliser une consultation élargie et étayée sur certains sujets complexes afin de favoriser l'innovation.
- Mettre en place une synergie entre parties prenantes pour répondre à la triple transition.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : DTEES, personnels impliqués et parties prenantes externes

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de participations à des dispositifs d'accompagnement aux trois niveaux (territorial, national, international)
- Nombre de personnels impliqués dans l'accompagnement auprès des pouvoirs publics
- ✓ Composante aide à la décision de la stratégie recherche et innovation

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.3. PROMOUVOIR ET FAVORISER UN DISPOSITIF DE RÉFLEXION ÉTHIQUE ET D'ACCOMPAGNEMENT DÉONTOLOGIQUE AU REGARD DE L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Action 3.3.1

Renforcer le dispositif de réflexion éthique pour contribuer à orienter la recherche et l'innovation en faveur du DD&RSE

En 2017, la France, pour répondre au sujet de l'intégrité et de déontologie dans les activités de recherche, a mis en place l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) rattaché au HCERES. En conséquence, l'UTC a mis en place une réflexion sur l'intégrité scientifique et sur la déontologie et a nommé un référent intégrité scientifique et une référente déontologie. Les doctorantes et doctorants sont accompagnés et formés lors de leur formation doctorale. De plus, le renforcement de ces actions est inclus dans le plan d'action HRS4R 2022-2026 de l'établissement. Toutefois, les enjeux liés au DD&RSE appellent de nouveaux questionnements sur les finalités des activités de recherche et innovation. L'UTC souhaite par conséquent compléter ce dispositif en développant la réflexion éthique.

RÉALISATION

Renforcement du dispositif relatif à l'intégrité et à la déontologie

- Mettre en place des séminaires pour la prévention et la sensibilisation à l'intégrité scientifique destinés à tous les personnels de recherche.

Structuration du dispositif de réflexion éthique

- Créer des espaces de réflexion éthique gérés par des doctorantes et doctorants et des personnels permanents impliqués.
- Former des doctorantes et doctorants référents.
- Compléter l'offre de formation à l'éthique.

Mise en œuvre et animation

- Animer les espaces de réflexion.
- Accompagner les personnes porteuses de projets.
- Mobiliser les étudiantes et étudiants inscrits au cours d'éthique pour élaborer une réflexion éthique sur des sujets réels proposés par des chercheuses et chercheurs.
- Expérimenter l'introduction dans les manuscrits de thèse d'un chapitre sur la réflexion éthique.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- actions : 1, 2, 3, 4.



BÉNÉFICIAIRES

Tous les personnels de recherche de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Mettre à disposition des personnels de recherche les outils et les ressources leur permettant de conduire une réflexion éthique sur leurs activités.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR

Participants : référentes et référents éthiques, ED, tous les personnels contribuant à la recherche

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de séminaires et espaces d'échange organisés
- Nombre de doctorantes et doctorants et personnels référents
- Nombre de sujets « éthique » traités par des étudiantes et étudiants
- ✓ Charte d'intégrité et de déontologie
- ✓ Description du dispositif de réflexion éthique

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

3.3. PROMOUVOIR ET FAVORISER UN DISPOSITIF DE RÉFLEXION ÉTHIQUE ET D'ACCOMPAGNEMENT DÉONTOLOGIQUE AU REGARD DE L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Action 3.3.2

Poursuivre la politique d'ouverture et de diffusion des savoirs et des données scientifiques

Depuis 2017, l'UTC met œuvre des actions pour faciliter l'accès libre aux publications. Elle a déployé le portail HAL-UTC en 2018. Ce portail est organisé autour de collections par unité de recherche et de sous-collections par équipe. Une référente a été désignée, elle a pour mission de sensibiliser, d'informer et de conseiller l'ensemble de la communauté scientifique. Des actions de sensibilisation ont été réalisées en 2019 et en 2020 pour accompagner les chercheuses et chercheurs pour le dépôt des publications. En 2020, l'UTC a adopté la Charte de Sorbonne Université sur l'accès libre aux publications et une note d'adoption a été rédigée à l'attention de tout le personnel de recherche de l'UTC. Un MOOC est également mis à la disposition des doctorantes, doctorants, chercheuses et chercheurs. Il s'agit de poursuivre et renforcer ces actions, notamment pour contribuer à faciliter la recherche et l'innovation en faveur du DD&RSE.

RÉALISATION

Création d'un entrepôt de données

- Choix et structuration d'un outil.
- Élaboration d'une charte de fonctionnement (incluant la prise en compte de l'impact du stockage) et formation des usagers.
- Expérimentation, puis amélioration continue.
- Valorisation.

Signature de la charte DORA issue de la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche

- Mise en œuvre et suivi.

Étude d'opportunité portant sur le fait de rejoindre la coalition européenne COARA (*Coalition for advancing research assessment*)

- Rejoindre le « chapitre national français » (espace d'échange).
- Soumettre au CS un rapport pour décision.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 5.



BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Faire bénéficier l'ensemble des parties prenantes de l'UTC des savoirs et données scientifiques issus des travaux de recherche et innovation de l'établissement.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DR, référente science ouverte
Participants : tous les personnels contribuant à la recherche

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de publications référencées sur HAL
- % des projets de R&I alimentant des entrepôts de données ouvertes
- ✓ Document décrivant la politique d'ouverture et de diffusion des savoirs et des données scientifiques
- ✓ Outil de suivi de la mise en œuvre

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28





AXE 4

RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La réduction d'impact environnemental de l'établissement consistera en la mise en œuvre du plan d'action issu du BEGES 2024, ainsi qu'en celle du plan de sobriété 2022 en cours. Cela implique de poursuivre les actions d'amélioration du patrimoine immobilier, de suivi des consommations d'énergie et de la ressource en eau.

La communauté UTC sera de plus fortement impliquée vers une transformation de ses pratiques, notamment grâce à la mise en place d'un réseau des ambassadeurs et ambassadrices des écogestes.

Un plan de mobilités décarbonées sera formalisé et mis en œuvre.

Un groupe permanent dédié à la préservation de la biodiversité sera constitué pour réaliser un inventaire complet, pour sensibiliser en interne et en externe et pour conduire de nouvelles actions.

Une instance de concertation avec les partenaires dont le Crous sera mise en place pour progresser vers une alimentation toujours plus responsable. De nouvelles actions pour promouvoir un usage du numérique sobre et responsable seront expérimentées, elles consisteront notamment en une formation des parties prenantes.

L'ambition est ainsi de poursuivre la transformation du campus en accompagnant ses usagères et usagers.

4.1. FIXER DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'IMMOBILIER

Action 4.1.1

Faire évoluer les pratiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement

Dès 2014, l'UTC a amorcé une évaluation partielle de ses émissions de GES (au moyen de travaux étudiants encadrés). En 2022, elle réalise un bilan de ses émissions de GES (sur les émissions directes et indirectes liées à l'énergie et pour les données concernant l'année 2019). En 2024, un bilan complet est produit (sur les 7 postes d'émissions : énergie, hors énergie, déplacements de personnes, fret, intrants, immobilisations, déchets) sur les données de 2022.

Le bilan des émissions de GES (BEGES) est désormais utilisé comme un outil de pilotage destiné à permettre l'élaboration d'un plan d'action portant sur l'ensemble des activités de l'établissement et impliquant toute la communauté. Il sera révisé annuellement pour parvenir à une réduction de 5 % par an conformément à la stratégie nationale bas carbone.

RÉALISATION

Septembre 2024-février 2025

- Présentation des résultats simplifiés du BEGES 2022 à la communauté UTC.
- Mise en place d'une méthode de collecte des données destinée à permettre une quasi-automatisation.

Mars 2025-juillet 2025

- Mise en œuvre du plan d'action qui découle du BEGES (2024 pour 2022).
- Collecte des données et calcul du BEGES 2023.
- Ajustements du plan d'action.

Septembre 2025-février 2026

- Mise à jour du plan d'action.

Mars 2026-décembre 2028

- Actualisations, pilotage et animation pour atteindre l'objectif de 5 % de réduction des GES par an.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le Plan de sobriété 2022

- actions : toutes (actualisées 2024).

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une implication de la communauté UTC pour parvenir à une réduction effective des émissions de GES de 5 % par an.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPAC, DTEES
Participants : DPL, SHS, DAF, UTeam, Fondation UTC pour l'innovation, DR

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Quantité de GES, en eqCO₂ par site ou au global, ainsi que par usagers (personnels, étudiantes et étudiants)
- Réduction des émissions de GES en eqCO₂ par nature (énergie, déplacements, déchets, etc.)
- ✓ BEGES (mise à jour annuelle)
- ✓ Plan d'action mis à jour chaque année

PLANNING *

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.1. FIXER DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'IMMOBILIER

Action 4.1.2

Poursuivre l'amélioration du patrimoine immobilier de l'UTC en conciliant exigences environnementales et sociétales avec besoins et attentes des usagères et usagers

L'UTC gère un patrimoine de 71 525 m² réparti sur 2 campus distants de 3 km. Deux tiers du bâti, construit dans les années 1970, sont vieillissants et sont protégés au titre des monuments historiques (courant architectural brutaliste), ce qui rend difficile son adaptation aux exigences réglementaires actuelles. De nombreuses actions de diagnostic, de gestion et de rénovation intégrant les exigences environnementales et sociétales sont néanmoins conduites par la Direction du patrimoine et de la logistique. Elles sont réalisées en interaction étroite avec les usagères et usagers, dont les étudiantes et étudiants. Un plan pluriannuel d'investissements ainsi que la réponse à des AMI soutiennent ces transformations (en cohérence avec l'axe 3 de l'orientation 1 de Rev3). Il convient de mettre à jour cette stratégie (rédaction d'un SPSI 2025-2030) en s'appuyant notamment sur les schémas directeurs auxquels elle doit apporter des éléments de réponse : le SDVE (2024-2028) et le SD DD&RSE (2024-2028).

RÉALISATION

Évolution des méthodes de gestion

- Intégrer systématiquement à la fois de la performance énergétique, de contrôle et de pilotage énergétique dans les opérations.
- Intégrer de l'AMU (assistance à maîtrise d'usage) pour accompagner les usagers dans leur réflexion, puis dans l'utilisation des locaux réhabilités.
- Optimiser les surfaces en favorisant plusieurs usages en un seul lieu.

Poursuite des opérations entamées ou finalisées d'ici 2028, par exemple :

- BUTC (bibliothèque universitaire).
- Magellan et Minibar (lieux de restauration).
- Nouveaux espaces de travail (aile O du bâtiment H).
- Études de réhabilitation du centre de recherche.

Mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de sobriété 2022

- Actions 9-28 (actualisées en 2024).

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

La gestion du patrimoine immobilier doit permettre à la fois une réduction des émissions de GES, une réduction des consommations énergétiques tout en répondant aux besoins des usagers.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPL

Participants : DGS, DTEES, DAF, usagères et usagers

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Classement du patrimoine (performance énergétique, GES)
- Part des cahiers des charges intégrant des critères environnementaux et sociaux
- Nombre d'opérations réalisées avec un AMU et/ou performance énergétique
- Atteinte du taux de 16 m²/résident dans les projets
- ✓ Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2025-2030

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.1. FIXER DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'IMMOBILIER

Action 4.1.3

Mettre en place un plan de mobilités décarbonées en concertation avec la communauté UTC

Les déplacements (professionnels, domicile-UTC...) sur de courtes ou de longues distances ont un fort impact environnemental. Ils représentent un quart des émissions de GES de l'UTC (24 % en 2022).

Il convient d'inciter les personnes à utiliser davantage les mobilités douces ou des alternatives aux modes de transport les plus carbonés (en cohérence avec l'axe 4 de l'orientation 1 de Rev3). Il faut pour cela traiter les spécificités des contextes de déplacements (domicile-UTC ou professionnels) et des publics concernés (personnels, étudiantes et étudiants).

RÉALISATION

Inciter aux mobilités alternatives pour les déplacements domicile-travail

- Réaliser une enquête pour mieux cerner les pratiques et les freins.
- Étudier et proposer des solutions pour inciter au covoiturage (plateformes, aires de stationnement...).

Inciter et faciliter les mobilités douces inter-campus

- Concevoir un plan de mobilités douces piloté par un chef de projet recruté à cet effet.
- Déployer des solutions adaptées et les promouvoir auprès des usagères et usagers.
- Organiser des événements pour faciliter leur appropriation.

Inciter aux mobilités alternatives à l'avion pour les déplacements professionnels

- Étudier les clauses à intégrer dans le marché de l'agence de voyage pour inciter les usagères et usagers (propositions systématiques, première classe en train).
- Inciter les laboratoires à intégrer des règles dans leur charte DD&RS.

Mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de sobriété 2022

- actions 39-40 (actualisées 2024).

BÉNÉFICIAIRES

Communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

La modification des pratiques liées aux déplacements permettra une réduction des émissions de GES et une amélioration de la qualité de vie sur le campus.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DGS

Participants : DPL, DTEES, DGS, DR, DirCom, DRI, DFP, usagères et usagers

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de personnels, d'étudiantes et d'étudiants utilisant les transports en commun ou doux
- % de renouvellement du parc automobile de l'UTC et % de réduction des consommations du parc automobile de l'UTC
- ✓ Liste des actions incitatives pour utiliser les transports doux, alternatifs ou en commun
- ✓ Plan de déplacement établissement (PDE)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.1. FIXER DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'IMMOBILIER

Action 4.1.4

Mettre en place un plan de réduction des consommations d'énergie qui implique la communauté UTC

Le plan de sobriété adopté fin 2022 constitue une première étape à fin 2024 (-10 % par rapport aux consommations de 2019) vers l'atteinte des objectifs plus ambitieux du décret Éco Energie Tertiaire (EET -40 % de consommations énergétiques en 2030 par rapport à 2018-2019). Des résultats tangibles sont déjà observés avec une nette diminution de la consommation énergétique en kWh depuis 2018 (-20 % en brut). Si les travaux d'isolation du bâti sont essentiels pour atteindre une bonne performance énergétique, les caractéristiques du patrimoine de l'UTC comportent des contraintes (fiche action 4.1.3) et il convient de mettre en œuvre d'autres leviers de gestion des consommations d'énergie. Il convient ainsi de conduire des études sur l'usage des bâtiments, de poursuivre l'installation de dispositifs de contrôle et de pilotage des consommations tout en renforçant la mobilisation des usagers.



RÉALISATION

Janvier 2025-juillet 2025

- Réalisation d'un nouvel audit énergétique.
- Installation de capteurs dits « intelligents » (consommations électriques).
- Poursuite de la pose de compteurs de chauffage sur le reste du parc.
- Sensibilisation des usagères et usagers.

Juillet 2025-décembre 2025

- Enquêtes approfondies au sujet de l'occupation des locaux.
- Recrutement d'un *energy manager*.

Janvier 2026-janvier 2027

- Analyse des données collectées.
- Travail de concertation avec les usagères et usagers pour définition des actions.
- Expérimentation d'une méthode de gestion à partir des tests et des enquêtes.

Février 2027-décembre 2028

- Déploiement de la méthode de gestion à l'ensemble des locaux et amélioration continue.

Mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de sobriété 2022.

- Toutes les actions (actualisées en 2024).

BÉNÉFICIAIRES

Parties prenantes internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

La réduction des consommations énergétiques de l'UTC sera conforme aux attendus du décret tertiaire et des autres objectifs nationaux, tout en étant compatible avec les besoins des usagères et usagers.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPL
Participants : DGS, DTEES, DR et les laboratoires, DPAC, SHS

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de bâtiments équipés d'un compteur d'énergie
- Nombre de bâtiments instrumentés (compteur intelligent) sur le long terme et suivi ponctuel réalisé
- Consommation globale en énergie finale kWhEF/m²/an, déclinaison par bâtiment
- Niveau de réduction des consommations en énergie fossile atteint (cf. EET)
- ✓ Tableaux de bord de suivi des énergies (objectifs du décret tertiaire)
- ✓ Plan d'actions

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28



4.1. FIXER DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'IMMOBILIER

Action 4.1.5

Améliorer la gestion de la ressource en eau pour agir en faveur de sa préservation

L'eau consommée à l'UTC provient d'un forage sur site et, pour certains bâtiments, du réseau de la ville. Les consommations sont destinées aux activités de recherche, à l'enseignement et aux usages communs (sanitaires, espaces de convivialité). Elles sont mesurées par plusieurs compteurs qui regroupent chacun plusieurs bâtiments. De plus, l'UTC dispose d'un plombier et d'un marché de maintenance pour effectuer l'ensemble des travaux sur ses sites. Une meilleure gestion de la ressource suppose de mesurer plus précisément les consommations, notamment celles des laboratoires qui sont les plus importantes, afin d'élaborer des plans d'action mobilisant les usagères et usagers.

RÉALISATION

Janvier 2025-juillet 2025

- Élaboration d'un tableau de bord avec les indicateurs actuellement disponibles.
- Études techniques pour la pose de sous-compteurs dans chaque bâtiment.
- Enquêtes pour connaître les activités consommatrices d'eau.
- Les référents DD&RS des laboratoires sont sensibilisés.
- Les laboratoires incluent dans leur charte l'optimisation et la réduction de la consommation d'eau.

Septembre 2025-février 2026

- Réalisation d'un diagnostic du réseau d'eau (détections d'éventuelles fuites).
- Début de pose de compteurs par bâtiment.
- Élaboration d'un plan d'action de réduction de la consommation (solutions techniques et évolution des usages).

Mars 2026-décembre 2028

- Poursuite de pose de compteurs par bâtiment.
- Mise en œuvre et suivi du plan d'action.
- Suivi des données et amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une meilleure gestion de la consommation d'eau s'appuyant à la fois sur des solutions techniques et une évolution des pratiques.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPL

Participants : DTEES, DGS, référents DD&RS des laboratoires, usagers

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Consommation d'eau en m³/an, par bâtiment et par type d'usage
- Évolution de la consommation en m³ sur une période donnée à périmètre équivalent par type d'usage et par bâtiment
- ✓ Tableau de bord
- ✓ Schéma de circulation des eaux
- ✓ Plan d'action

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.2. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT (DONT LES POLLUTIONS)

Action 4.2.1

Accompagner l'évolution vers des pratiques responsables de tri des déchets au quotidien

L'UTC réalise un tri des déchets courants conforme au dispositif de collecte, de tri et de recyclage de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Cette pratique peut être améliorée dans les gestes du quotidien tout comme les gestes permettant la réduction des consommations d'énergie (fiche action 4.1.4) et celle de l'eau (fiche action 4.1.5). Un dispositif de compostage sur site doit également permettre une valorisation des biodéchets. Pour ce faire, un accompagnement au plus près des pratiques par un réseau d'« ambassadrices et ambassadeurs locaux », volontaires dans chaque entité de l'établissement, facilitera une amélioration progressive.

RÉALISATION

Septembre 2024-février 2025

- Installation des composteurs.
- Élaboration du dispositif des « ambassadrices et ambassadeurs ».
- Recrutement des premiers volontaires pour une expérimentation.
- Préparation d'une expérimentation.

Mars 2025-février 2026

- Mise en œuvre de l'expérimentation, évaluation et adaptation.
- Création du statut d'ambassadrices et ambassadeurs, appel à candidatures.
- Formation des « ambassadrices et ambassadeurs ».

Mars 2026-décembre 2028

- Mise en œuvre et animation du dispositif.
- Amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Mobiliser l'ensemble de la communauté UTC dans une démarche de sobriété.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPL, DTEES
 Participants : DGS, DR, DRH, DirCom, SHS, tous les usagères et usagers

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Indicateurs communs aux fiches 4.1.4 et 4.1.5
- % de services, entités, directions étant en lien avec un « ambassadeur »
- Quantités de déchets courants par nature et par usagers
- % de déchets en filière et valorisés
- ✓ Tableau de bord par site et par nature de déchets
- ✓ Plan d'actions de tri, réutilisation, valorisation

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.2. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT (DONT LES POLLUTIONS)

Action 4.2.2

Améliorer la gestion des déchets dangereux et spécifiques

Les déchets dangereux (dont les effluents liquides) et les déchets d'activités de soins à risques infectieux font l'objet de procédures dédiées élaborées par le service hygiène et sécurité (SHS). Les usagères et usagers (recherche, enseignement et infirmerie) sont tenus de les respecter. Une fois le tri réalisé, la collecte est confiée à un prestataire spécifique habilité pour les prendre en charge en vue de leur recyclage et de leur traitement. Pour améliorer cette gestion et réduire le volume des déchets, il est toutefois nécessaire d'affiner les données relatives à leur source en vue d'élaborer des plans d'actions et d'obtenir des BEGES plus précis.

RÉALISATION

Septembre 2024-juillet 2025

- Élaboration d'un tableau de bord, complémentaire à l'outil informatique existant, pour suivre la production, la gestion et le traitement des déchets dangereux.
- Interactions avec les usagers pour améliorer les pratiques de consommation, puis de tri par type d'activité.
- Amélioration de la procédure de tri et de suivi du tri, formations spécifiques des usagers.

Septembre 2025-février 2026

- Suivi du tableau de bord (type de déchet et provenance).
- Élaboration de plans d'action visant la réduction et la qualité de tri des déchets dangereux à partir du tableau de bord.

Mars 2026-décembre 2028

- Suivi et amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une meilleure gestion des déchets dangereux devrait permettre de cibler des actions afin de réduire leur volume et d'améliorer leur tri et donc leur impact sur l'environnement.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : SHS

Participants : DGS, DPAC, DTEES, DR, DFP, médecine préventive

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Quantité de déchets par site et par nature
- % de déchets traités dans des filières adéquates
- ✓ Tableau de bord pour suivre les indicateurs
- ✓ Plan d'action pour réduire, réutiliser, recycler et traiter les déchets dangereux

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.2. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT (DONT LES POLLUTIONS)

Action 4.2.3

Améliorer la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

La gestion des DEEE est réalisée en partie par la DSI (pour le matériel informatique) et en partie par la DPL qui collecte les DEEE restants et s'assure de leur traitement par un partenaire extérieur. La traçabilité de cette gestion pourrait être améliorée par un niveau de détail plus précis, notamment en identifiant le type de chaque DEEE et sa provenance. Cette connaissance plus précise permettra de mieux savoir comment réduire et réutiliser les DEEE, ainsi que d'améliorer la récolte des données pour le BEGES.

RÉALISATION

Septembre 2024-juillet 2025

- Diagnostic de situation et étude des modalités de valorisation (réutilisation interne, don, recyclage).
- Élaboration et suivi d'un tableau de bord.

Septembre 2025-juillet 2026

- Élaboration d'un plan d'action à partir des données du tableau de bord.
- Actions de sensibilisation des usagers via les « ambassadrices et ambassadeurs ».

Mars 2026-décembre 2028

- Suivi et amélioration continue.

Mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de sobriété 2002

- Action 36 (actualisées en 2024).

BÉNÉFICIAIRES

Les parties prenantes internes et externes de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les usagers seront mieux sensibilisés à l'impact environnemental des DEEE pour permettre une réduction de leur volume.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPL, DSI
Participants : DGS, DPAC, DTEES, DR

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Quantité de déchets par site et par nature
- % de déchets recyclés ou valorisés par site et par nature
- ✓ Tableau de bord pour suivre les indicateurs
- ✓ Plan d'action pour réduire, réutiliser, recycler et traiter les DEEE

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PRÉSERVATION DU VIVANT

Action 4.3.1

Poursuivre une gestion durable des sites de l'établissement pour agir en faveur de la biodiversité

L'UTC a lancé différentes actions en faveur de la biodiversité qu'il s'agit maintenant de renforcer et de développer. Par exemple, depuis 2019, le cahier des charges du marché de gestion des espaces verts comporte des exigences relatives à une gestion différenciée des tontes (fauchage tardif et écopâturage). Ce dispositif a été confié à un ESAT. Par ailleurs, un inventaire ornithologique a été amorcé à des fins de sensibilisation (Fête de la science). Il convient de le compléter afin de disposer d'un inventaire faunistique et floristique complet et d'établir un plan d'action en faveur de la biodiversité. En outre, des actions de communication et de sensibilisation devront être conduites afin d'agir sur la perception de la biodiversité et de faciliter l'adhésion aux pratiques qu'implique sa préservation. Le succès de cette démarche, qui s'inscrit dans l'orientation 2 de Rev3, nécessitera la mise en œuvre de partenariats locaux pour bénéficier de leur expertise.

RÉALISATION

Mobilisation de partenaires aux expertises complémentaires

- CPIE Oise : inventaires naturalistes sommaires (faune, flore), bilan d'expertise écologique, suivi et co-construction du projet, actions de sensibilisation auprès des étudiantes et étudiants/personnels, animation d'événements.
- LPO Oise : label « Refuge LPO », chantiers pédagogiques participatifs, supports de communication.
- Picardie Nature : diagnostic du bâti, label chauves-souris.

Mise à jour des inventaires

- Elle sera réalisée dans le cadre d'enseignements (formation socle) afin de sensibiliser les étudiantes et étudiants.

Expérimentation de moyens de sensibilisation

- Concours photographiques, concours technique, parcours pédagogique sur le campus, événements, chantiers participatifs...

BÉNÉFICIAIRES

Toutes les parties prenantes de l'UTC internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Contribuer à préserver des espèces menacées.
- Faire appréhender concrètement aux étudiantes et étudiants et aux personnels les enjeux liés à la préservation ainsi que l'amélioration de qualité de vie que cela permet.
- Être à l'initiative d'une transformation des postures et pratiques à l'égard du vivant.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DPL

Participants : DTEES, personnels volontaires, étudiantes et étudiants, partenaires (CPIE, LPO Oise, Picardie Nature, ARC...)

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Coefficient biotope
- % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts
- ✓ Inventaire de la biodiversité par habitat et espèce/ site
- ✓ Charte UTC en faveur de la biodiversité, plan d'action priorisé et tableau de bord
- ✓ Documents d'engagements

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PRÉSERVATION DU VIVANT

Action 4.3.2

Agir en faveur de la biodiversité hors des campus de l'UTC

La communauté UTC contribue à la préservation de la biodiversité à l'extérieur de ses campus au travers de différentes actions telles que la Fête de la science (où la LPO est présente), des initiatives d'associations étudiantes (ramassage de déchets en forêt, mise en place de mangeoires à oiseaux...). L'établissement souhaite amplifier ces actions et en conduire de nouvelles, en cohérence avec les orientations 2 et 4 de Rev3, notamment en invitant les étudiantes et étudiants et les personnels à participer à des actions sur le territoire (actions de sensibilisation pour les parties prenantes externes, animation de fresques de la biodiversité pour les scolaires, mise en place de parcours pédagogiques, évènements ouverts...). L'UTC souhaite également faire émerger des partenariats recherche-enseignement avec des organisations agissant pour la préservation de la biodiversité.

RÉALISATION

Octobre 2024 : constituer un club permanent biodiversité

- Appel à volontaires.

Octobre 2024-février 2025 : structurer l'organisation du club biodiversité

- Élaborer une liste des activités pédagogiques, prendre contact avec les enseignantes et enseignants.
- Élaborer une liste des thématiques de recherche, prendre contact avec les chercheuses, chercheurs et les partenaires.
- Prendre contact avec l'amicale UTC pour organiser des événements.
- Étudier la faisabilité des actions envisagées.
- Prioriser et planifier les actions et les thématiques.

Mars 2025-juillet 2026

- Concevoir et expérimenter les premières actions.

Septembre 2026-novembre 2028

- Poursuivre et améliorer les actions.

BÉNÉFICIAIRES

Toutes les parties prenantes de l'UTC internes et externes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Étendre la sensibilisation et l'éducation à la préservation de la biodiversité.
- Faire émerger un groupe UTC de sentinelles de la biodiversité.
- Mutualiser les moyens et les ressources avec les partenaires associatifs.
- Mettre à disposition une expertise et des ressources technologiques au service des partenaires.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DTEES

Participants : personnels volontaires, étudiantes et étudiants, partenaires (CPIE, LPO Oise, Picardie Nature, ARC...)

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre d'actions et de projets mis en œuvre sur les territoires
- Nombre d'actions suivies dans la durée
- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre d'espèces recensées/suivies
- ✓ Conventions partenariales
- ✓ Supports de communication et de sensibilisation
- ✓ Catalogue des travaux étudiants

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.4. PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR « DU CHAMP À L'ASSIETTE »

Action 4.4.1

Poursuivre la mise en place d'une démarche d'alimentation responsable

L'UTC cultive une relation étroite avec le Crous qui gère les sites de restauration accessibles aux étudiantes et étudiants et aux personnels de l'UTC. Le Crous tant au niveau national que local met en œuvre une démarche qui promeut une alimentation saine et de qualité compatible avec les enjeux environnementaux. Il s'agit de poursuivre et de renforcer cette collaboration dans un objectif d'amélioration continue.

RÉALISATION

Janvier 2025-juillet 2025

- Création d'une commission locale, lieu de concertation sur la démarche d'alimentation responsable de l'UTC et du travail avec le Crous. Elle sera composée de représentants locaux et régionaux du Crous, des usagères et usagers (étudiantes, étudiants et personnels), d'élus et d'associations étudiantes, de l'administration de l'UTC, et des représentants des prestataires.
- Participation à la commission académique (Amiens).
- Offrir la possibilité aux personnels du Crous de participer aux formations TE&ES de l'UTC.

Septembre 2025-février 2026

- Lancement de la commission.
- Élaboration d'une feuille de route.

Mars 2026-décembre 2028

- Suivi des actions lancées par la commission et réévaluation des objectifs.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le SDVE

- Ambition 1.3 : promouvoir une alimentation saine, de qualité et intégrant les enjeux de la transition écologique.



BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Conformité avec la loi (loi EGalim, circulaire SPE) et la stratégie de transition écologique du réseau des Crous 2023.
- Poursuite de l'amélioration de l'offre de restauration tout en réduisant son impact environnemental, en impliquant l'UTC, le Crous et ses usagers.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DGS

Participants : Crous, DTEES, DAF (marchés publics), DGS, DPL, service de médecine préventive, BVE, élus des étudiantes et étudiants, associations étudiantes, personnes volontaires participant à la commission

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % des usagers pouvant avoir recours à une alimentation collective responsable
- % des produits de qualité et durable (labellisés ou bio) / total (en poids)
- % de repas végétariens
- Masse des biodéchets et leur valorisation (dont compostage)
- Réduction des GES
- ✓ Charte de l'alimentation
- ✓ Enquêtes de satisfaction (une première dès P24-A24 ?)
- ✓ Comptes rendus de la commission
- ✓ Rapport de la commission

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.4. PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR « DU CHAMP À L'ASSIETTE »

Action 4.4.2

Promouvoir la démarche d'alimentation responsable

La communication et la sensibilisation des usagères et usagers sont une des clés de réussite de la démarche d'alimentation responsable. Pour ce faire, des modalités de communication dédiées seront mises en œuvre, tels l'affichage des engagements pris par l'UTC et le Crous ou encore l'affichage des menus (au Crous et à distance, plateforme Crous, par exemple). Des actions de sensibilisation seront également mises en place avec la création d'ateliers thématiques entre le Crous et ses usagères et usagers et la mobilisation des ERS ou celle d'associations étudiantes.

RÉALISATION

Janvier 2025-juillet 2025

- Création d'une commission locale (fiche action 4.4.1).

Septembre 2025-février 2026

- Lancement de la commission locale.
- Élaboration d'une feuille de route incluant les actions de communication.

Mars 2026-décembre 2028

- Suivi des actions lancées par la commission et réévaluation des objectifs.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le SDVE

- Objectif 10 : promouvoir une alimentation saine, équilibrée et responsable, en tenant compte de la diversité des régimes alimentaires.



BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Sensibiliser les usagères et usagers et l'ensemble de la communauté UTC à la démarche d'alimentation responsable.
- Valoriser et mettre en avant les engagements pris.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : commission locale

Participants : Crous, DTEES, direction à la communication de l'UTC, service de médecine préventive, BVE, étudiantes et étudiants (élus, associations et volontaires)

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de personnes sensibilisées, touchées par la campagne de communication (par catégorie : personnels, étudiantes et étudiants, usagères et usagers du Crous...)
- ✓ Enquêtes de satisfaction
- ✓ Synthèse d'un plan de communication

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.5. PROMOUVOIR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Action 4.5.1

Anticiper l'impact interne des évolutions du numérique

Le numérique est l'une des trois transitions auxquelles l'UTC souhaite apporter des éléments de réponse (voir la feuille de route stratégique 2025-2035). Les évolutions technologiques actuelles (IA génératives, supercalculateurs dédiés à la recherche, *cloud*, applications mobiles...) et celles des usages (nomades, terminaux multiples...) impliquent une reconfiguration des infrastructures et des services tant pour les personnels supports que pour les personnels enseignants-chercheurs et pour les étudiantes et étudiants. D'autres évolutions ne manqueront pas de se produire. Elles comportent ou comporteront néanmoins toutes des implications sur le plan matériel et sur celui de la consommation énergétique. L'UTC souhaite adopter une posture de veille afin d'anticiper au mieux les transformations et de proposer à sa communauté des solutions qui concilient sobriété matérielle et énergétique avec les besoins spécifiques des usagères et usagers.

RÉALISATION

Anticiper les nouvelles pratiques des personnels pour adapter l'offre

- Évaluer les applicatifs utilisés.
- Évaluer l'impact sur l'architecture du SI.
- Évaluer l'impact sur les équipements des personnels.

Anticiper les nouvelles pratiques de la recherche

- Étudier l'impact de l'IA, d'autres technologies...
- Étudier les solutions pour une mutualisation de moyens de calculs.

Anticiper les nouvelles pratiques de l'enseignement

- Réaliser une veille sur les équipements des étudiantes et étudiants et les ressources pédagogiques.
- Analyser l'évolution des besoins en termes de salles informatiques.
- Évaluer les besoins en termes d'infrastructures de la DSI (réseaux, serveurs).

Mettre en œuvre les actions prévues dans :

- Plan de sobriété 2022, actions 34 à 38 (actualisées 2024).

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Anticipation des conséquences de l'évolution du numérique dans son application à l'UTC, notamment du point de vue environnemental.
- Optimisation des futures infrastructures et des équipements informatiques de l'UTC intégrant des critères d'impact environnemental.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DSI, mission numérique

Participants : utilisateurs concernés et experts sollicités selon les sujets

INDICATEURS ET LIVRABLES

- ✓ Recommandations pour le numérique à l'UTC concernant les activités administratives, de recherche et d'enseignement

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.5. PROMOUVOIR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Action 4.5.2

Former au numérique responsable

Le numérique est souvent conçu comme « immatériel » ou « virtuel », mais il est avéré que la source principale de son impact environnemental est sa composante matérielle. Il est donc nécessaire, pour réduire son impact, de former les usagers et usagers en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Pour ce faire, différentes modalités peuvent être mises en place (fresques du numérique, repair café, système d'information UTC, développement responsable, accessibilité numérique...). L'objectif est de faire acquérir les éléments de compréhension et les méthodes qui permettront d'influer sur les pratiques.

RÉALISATION

Janvier 2025-décembre 2025 : proposition de nouvelles formations

- Analyse des besoins des différents publics cibles.
- Veille sur les formations et ressources existantes.
- Conception de formations spécifiques.
- Ajout de formations au plan de formation destiné aux personnels.

Janvier 2026-décembre 2026 : mise en place d'un espace convivial de partage de bonnes pratiques du numérique

- Instauration d'un espace permettant de mettre à jour et de réparer ses équipements informatiques (ordinateurs, smartphones, imprimantes, etc.) et de recevoir des conseils.
- Sollicitation des associations étudiantes et compiégnoises concernées.
- Définition des grandes lignes du programme et d'une charte de fonctionnement.

Janvier 2027-décembre 2028

- Lancement et animation de l'espace bonnes pratiques.
- Animation, suivi et amélioration des formations.

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Meilleure culture technique du numérique pour les usagers des moyens informatiques de l'UTC.
- Meilleures compétences en numérique responsable des personnels et des étudiantes et étudiants de l'UTC.
- Compétences accrues en numérique responsable des personnels techniques de la DSI.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DTEES, DSI
Participants : PFDC/DRH, DGS, DFP, associations

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de personnes ayant suivi une formation sur le numérique responsable
- ✓ Programme et charte de fonctionnement de l'espace, bonnes pratiques
- ✓ Plan de formation

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

4.5. PROMOUVOIR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Action 4.5.3

Réduire l'impact environnemental du matériel informatique de l'UTC

Le numérique représente environ 4 % des émissions des GES au niveau mondial (croissance de 25 % par an). 78 % de ces émissions sont liées à la fabrication des équipements (ordinateurs, serveurs, tablettes, smartphones, objets connectés...). À l'UTC, le matériel informatique représente 27 % des émissions dues aux immobilisations et 15 % de celles dues aux achats. Pour réduire cet impact, il convient de tendre vers plus de sobriété en matière d'équipements en prolongeant leur durée de vie, en utilisant des matériels de seconde main et en recyclant le matériel inutilisé tout en satisfaisant les différents besoins des usagères et usagers.

RÉALISATION

Intégrer la composante numérique à la politique d'achats responsables de matériel

- Implication dans la définition des marchés publics (MatInfo...).
- Recherche de fournisseurs responsables pour les matériels relevant de marchés définis par l'UTC.
- Sélection de matériels les plus responsables dans les marchés.

Mise en place d'un circuit de collecte interne

- Formalisation d'une procédure de collecte des matériels inutilisés.
- Procédure de remise en état des matériels collectés (réparations, nettoyage...).
- Mise en place d'un catalogue des matériels.
- Procédure de vente ou de don de matériels qui ne seront plus utilisés en interne.
- Procédure de recyclage des matériels.

Mise en place d'une procédure d'acquisition responsable d'un matériel informatique

- Formalisation d'une procédure d'avant achat incluant les besoins du demandeur ; la proposition d'un matériel de seconde main issu du recyclage interne et des conseils à l'achat le cas échéant.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le Plan de sobriété 2022

- Action 36 (actualisée 2024).

BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

La modification des pratiques liées aux achats d'équipements informatiques permettra une réduction des émissions de GES et une meilleure compréhension de l'impact du numérique.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DSI, DGS

Participants : DTEES, DPL, tous les usagers

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Impact carbone des matériels (issus du BEGES) ramené au nombre de personnels
- ✓ Circuit de collecte
- ✓ Procédure d'acquisition

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

SIGLES ET ABRÉVIATIONS DE L'AXE 4

ARC	Agglomération de la Région de Compiègne
AMU	assistance à maîtrise d'usage
BEGES	bilan d'émissions de gaz à effet de serre
BUTC	bibliothèque de l'université de technologie de Compiègne
BVE	bureau de la vie étudiante, entité de l'UTC chargée d'accompagner la vie étudiante
CPIE Oise	centre permanent d'initiatives pour l'environnement des pays de l'Oise
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
DAF	direction des affaires financières
DD&RS	développement durable et responsabilité sociétale
DFP	direction à la formation et à la pédagogie
DGS	direction générale des services
DEEE	déchet d'équipements électriques et électroniques
DirCom	direction à la communication
DPAC	direction du pilotage et de l'amélioration continue
DPL	direction du patrimoine et de la logistique
DR	direction à la recherche
DRH	direction des ressources humaines
DRI	direction des relations internationales
DSI	direction des systèmes d'information
DTEES	direction à la transition écologique et à l'engagement sociétal
eqCO ₂	équivalent CO ₂
EET	décret éco énergie tertiaire
ERS	étudiants relais santé
ESAT	établissement et service d'accompagnement par le travail
GES	gaz à effet de serre
IA	intelligence artificielle
LPO	Ligue de protection de oiseaux
MatInfo	Groupement d'achat de matériel informatique pour l'enseignement supérieur et la recherche
PFDC	pôle formation et développement des compétences de la DRH
SD DD&RSE	schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale
SDVE	schéma directeur de la vie étudiante
SHS	service hygiène et sécurité
SPE	services publics écoresponsables
SPSI	schéma pluriannuel de stratégie immobilière
TE&ES	transition écologique et engagement sociétal
UTC	université de technologie de Compiègne
UTeam	filiale de l'université de technologie de Compiègne, fait le lien entre le monde universitaire et le monde industriel



AXE 5

POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'UTC conduit de nombreuses actions relevant de l'engagement sociétal. L'ambition de l'axe "Politique sociale et qualité de vie au travail" est de les consolider et de développer de nouveaux aspects qui permettent d'articuler fortement les composantes "développement durable" et "responsabilité sociétale et environnementale" du schéma directeur.

Il s'agira de renforcer la politique des ressources humaines de l'UTC en faveur de l'égalité et de la diversité, notamment aux moyens de nouvelles actions de sensibilisation et d'accompagnement.

Les actions de formation au DD&RSE à destination de tous les personnels seront maintenues et complétées sur le volet métier.

La poursuite de l'amélioration de la qualité de vie sur le campus passera par un renforcement de la prévention des risques psychosociaux.

En outre, des améliorations des locaux et des aménagements du campus permettront de rendre le campus plus convivial.

Par ailleurs, les actions en direction des étudiantes et étudiants quels que soient leurs profils seront diversifiées, notamment pour améliorer les dispositifs de promotion sociale et pour plus d'inclusivité.

Une attention renouvelée sera portée à l'insertion professionnelle des profils nécessitant un accompagnement spécifique.

5.1. RENFORCER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES FAVORISANT L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ AU SEIN DES PERSONNELS

Action 5.1.1

Renforcer la politique des ressources humaines de l'UTC en faveur de l'égalité et de la diversité

L'UTC s'est saisie des sujets de parité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations dès 2014. Un schéma directeur pluriannuel pour le handicap a été approuvé en 2018 (il concerne également les étudiantes et étudiants, fiche action 5.4.2). L'UTC a en outre adopté son plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dès 2021. Une référente égalité a été nommée en avril 2021. Elle travaille en étroite collaboration avec la DRH. Enfin, l'établissement a obtenu en 2016 le label HRS4R qui témoigne de son engagement dans la qualité des processus de recrutement des chercheuses et chercheurs et dans la qualité de l'environnement de travail qui leur est offert, ce qui s'étend à l'ensemble des personnels. Il s'agit de poursuivre et de renforcer ces actions.

RÉALISATION

Renforcer les actions en cours

- Consolider les actions visant à favoriser la parité et la diversité dans les recrutements et dans les promotions.
- Déployer le plan d'égalité 2024-2026.

Étudier la faisabilité de nouvelles actions

- Enrichir le volet DD&RSE du plan de formation, par exemple : communication inclusive, fresque de la diversité, formation aux biais sexistes, formation à l'interculturalité, formations avancées sur les handicaps.
- Mettre en œuvre des normes de communication plus inclusives.
- Créer un point d'entrée unique pour la lutte contre toutes les violences et toutes les discriminations.

Évaluer et améliorer

- Rapport annuel sur l'exécution du plan d'égalité 2024-2026.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- actions 23, 24, 25, 26.



BÉNÉFICIAIRES

Ensemble des personnels UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une meilleure connaissance des enjeux d'égalité et de diversité par les personnels de l'UTC.
- Une meilleure inclusion de ces enjeux dans la politique de ressources humaines.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DRH

Participants : DGS, DTEES, référentes handicap, DirCom

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de personnels par population ayant suivi les formations
- % femmes/hommes dans le total des agents par population
- % femmes/hommes dans les instances de gouvernance et dans les postes d'encadrement
- % de personnels par classe d'âge par populations et au total
- % de personnels BOETH par populations
- ✓ Schéma directeur handicap
- ✓ Plan d'action pour l'égalité 2024-2026
- ✓ Rapport social unique
- ✓ Lignes directrices de gestion en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels

PLANNING *

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.2. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DONT LES COMPÉTENCES DD&RSE, DANS L'ÉVOLUTION DE TOUTES LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Action 5.2.1

Poursuivre le développement des compétences DD&RSE des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques

L'intégration des enjeux de la transition écologique et de l'engagement sociétal requiert l'évolution des compétences de tous les corps de métier de l'UTC. Le pôle formation et développement des compétences a intégré dès 2023 une rubrique dédiée dans le plan de formation. Il s'agit de poursuivre le développement de cette offre de formation et de l'accompagnement associé en distinguant deux niveaux : sensibilisation et professionnalisation. Cette structuration permettra aux personnels de se projeter dans la compréhension progressive de ces enjeux et dans la transformation de leurs pratiques. Ce parcours intégré au plan de formation sera complété par d'autres types de contenus (ressources numériques, conférences, partage d'expériences...).

RÉALISATION

Septembre 2024-décembre 2024

- Enrichissement de l'axe DD&RSE du plan de formation.
- Cartographie de l'offre selon les deux niveaux de formation.
- Organisation des prochaines conférences TE&ES.

Janvier 2025-juillet 2025

- Relance du cycle de conférences TE&ES.
- Identification de ressources numériques pertinentes.
- Recherche de modalités de formations innovantes (ludification, témoignages, partages d'expériences...).

Septembre 2025-juillet 2026

- Conception des formations de niveau professionnalisation.
- Évaluation des usages des ressources numériques.

Septembre 2026-décembre 2028

- Mise en œuvre des formations de niveau professionnalisation.
- Évaluation et amélioration continue.

BÉNÉFICIAIRES

Personnels administratifs, des bibliothèques et techniques.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Sensibiliser les personnels BIATSS aux enjeux DD&RS.
- Donner aux personnels BIATSS les moyens d'inclure ces enjeux dans leur pratique quotidienne.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : PFDC de la DRH

Participants : DRH (autres services), DTEES, DGS

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de personnels formés aux deux niveaux
- ✓ Liste des actions de formation
- ✓ Rapport social unique

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.2. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DONT LES COMPÉTENCES DD&RSE, DANS L'ÉVOLUTION DE TOUTES LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Action 5.2.2

Poursuivre le développement des compétences DD&RSE des enseignantes et enseignants et des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs

La formation des personnels dédiés à l'enseignement et à la recherche recouvre trois modalités. Le pôle formation et développement des compétences (PFDC) de la direction des ressources humaines (DRH) identifie les besoins spécifiques de ces personnels et les intègre au plan de formation (fiche action 5.2.1). La deuxième modalité porte sur la contribution de la formation à l'intégration des enjeux DD&RS dans les enseignements (fiches actions 2.3.1 et 2.3.2). La troisième relève de l'accompagnement des chercheuses et chercheurs pour l'intégration des enjeux DD&RSE aux pratiques de recherche (fiche action 3.1.1). Il s'agit de faire évoluer l'offre de formation figurant au plan de formation ciblant spécifiquement les besoins des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs en cohérence et en complémentarité avec des actions d'accompagnement conduites par ailleurs (voir fiche action 2.3.1).

RÉALISATION

Septembre 2024-décembre 2024

- Recueil des besoins de formation spécifiques des enseignantes et enseignants et des chercheuses et chercheurs.
- Actions de communication spécifiques à destination des enseignantes et enseignants et des chercheuses et chercheurs pour participer aux activités présentes au plan de formation.

Janvier 2025-juillet 2025

- Mise en place des actions spécifiques (voir fiches actions 2.3.1 et 2.3.2).
- Identification des besoins spécifiques des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs pour le niveau professionnalisation.

Septembre 2025-décembre 2028

- Intégration au plan de formation des formations relevant du niveau professionnalisation des enseignantes et enseignants et des chercheuses et chercheurs.
- Évaluation et amélioration continue.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action HRS4R 2022-2026

- action 30.



BÉNÉFICIAIRES

Enseignantes et enseignants ; enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Sensibiliser les personnels dédiés à l'enseignement et à la recherche aux enjeux DD&RSE.
- Permettre aux personnels dédiés à l'enseignement et à la recherche d'inclure ces enjeux dans leurs recherches et dans leurs enseignements.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilotes : DFP, DR, DRH

Participants : DTEES, DGS, laboratoires

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Existence de formations DD&RSE dédiées à ces personnels
- Existence de mesures de valorisation et de reconnaissance
- % de personnels formés (enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs)
- ✓ Liste des actions de formation

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE LA QUALITÉ DE VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Action 5.3.1

Renforcer la politique de prévention, de santé et de sécurité

Une meilleure politique de prévention de santé et de sécurité est pour l'UTC un moyen d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels. En 2023, l'établissement a formé 343 personnels aux enjeux liés au domaine hygiène et sécurité. En conformité avec la loi, le DUERP est mis à jour annuellement et un plan d'action est établi et suivi. Un réseau d'assistants de prévention a été déployé, il convient de l'animer. Certains responsables associatifs sont formés, ainsi que des étudiantes et étudiants bénéficiant d'emplois étudiants, notamment à la BUTC. Il s'agit de poursuivre et de renforcer ces actions.

RÉALISATION

Septembre 2024-juillet 2025

- Poursuite de la structuration et de l'animation du réseau d'assistants de prévention.
- Poursuite des actions de formation figurant dans la rubrique « hygiène et sécurité » du plan de formation.
- Systématisation des formations à destination des associations étudiantes.

Janvier 2025-décembre 2028

- Le DUERP est mis à jour chaque année et le plan d'action est suivi et actualisé.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le SDVE

- Axe stratégique 1 : être bien dans sa tête et dans son corps.



BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une meilleure prise en compte et un meilleur traitement des risques professionnels, notamment ceux liés aux transitions.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : SHS

Participants : DRH (pôle formation et développement des compétences), BVE, BUTC, médecine préventive

INDICATEURS ET LIVRABLES

- % de responsables associatifs et d'élus des étudiantes et étudiants formés
- % des personnels ayant participé à une formation
- Existence et mise à jour annuelle du DUERP
- Existence d'une instance représentative des apprenants (CEVU)
- Existence d'une formation spécialisée du CSA active
- ✓ PV des instances représentation des personnels et des apprenants
- ✓ Extraits du rapport social unique sur la santé et la sécurité
- ✓ Programme annuel de prévention

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE LA QUALITÉ DE VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Action 5.3.2

Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie sur les campus et au travail

L'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) est une composante essentielle de l'engagement sociétal de l'UTC. L'établissement a réalisé un diagnostic des risques psychosociaux (RPS) en 2019. Il a donné lieu à un plan d'action arrivant à échéance en 2023. Un nouveau diagnostic des RPS sera effectué en 2025. L'établissement conduit également de nombreux chantiers pour améliorer la qualité de vie sur son campus (nouveaux espaces de restauration collective, création d'une salle de danse de 100 m², aménagement de locaux dédiés pour les associations...). Il s'agit de poursuivre ces améliorations. Certaines pistes sont connues : renouer avec la convivialité au travers d'espaces, de temps et de projets communs ; améliorer la transversalité de fonctionnement ; proposer des outils pour une meilleure communication. Les actions en faveur de l'égalité et de la diversité contribueront aussi à l'amélioration de la QVCT (voir fiche action 5.3.1).

RÉALISATION

Janvier 2025-juillet 2025

- Définition du périmètre du diagnostic RPS et élaboration du cahier des charges.
- Études relatives à de nouveaux espaces de convivialité.
- Mise à jour du DUERP et du plan d'action associé (fiche action 5.3.1).

Septembre 2025-décembre 2025

- Lancement du marché public pour le diagnostic.
- Formalisation de la politique de qualité de vie sur les sites de l'établissement et au travail.

Janvier 2026-décembre 2028

- Exploitation du diagnostic, établissement et suivi du plan d'action.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le

- plan d'action HRS4R 2022-2026 actions 27, 28.



- SDVE, ambition 2.3 : bénéficier d'une vie de campus accueillante, inspirante et inclusive.



BÉNÉFICIAIRES

La communauté UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Le bien-être au travail des personnels de l'UTC.
- Le bien-être pour l'ensemble des usagers des sites de l'établissement.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DRH, DGS

Participants : DPL, SHS, DTEES, médecine de prévention

INDICATEURS ET LIVRABLES

- ✓ Volet RPS du DUERP

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.4. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DANS LA DIVERSITÉ DE LEURS FORMATIONS POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE LEUR ACCUEIL ET DES SERVICES RENDUS AU SEIN DES CAMPUS ET METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN FORMATION

Action 5.4.1

Faciliter l'accès à la formation UTC aux futures étudiantes et futurs étudiants quels que soient leurs profils

L'établissement est impliqué dans plusieurs dispositifs en partenariat avec les actrices et acteurs locaux. Il mobilise également les dispositifs nationaux afin que la formation UTC soit considérée comme étant un choix possible par les futurs étudiants et étudiantes, et ce, quels que soient leurs profils (« Génération réussite », PRREL-Ambition Région Hauts-de-France, les « Cordées de la réussite », Association Sciences Égales...). L'UTC souhaite poursuivre et amplifier ces dispositifs, notamment au moyen des actions conduites dans le cadre de la chaire « Ouverture sociale et innovation ».

RÉALISATION

Renforcer les dispositifs existants

- Étudier les freins au développement du dispositif « Cordées de la réussite », chercher des modalités de financement complémentaires (Fondation UTC pour l'innovation, notamment).
- Restructurer pour le développer le dispositif UTC d'accueil des stagiaires de 3^e et de 2^{de}.
- Poursuivre l'école d'été Pixel et redynamiser le dispositif « Olympiades des sciences de l'ingénieur ».

Étudier l'opportunité de nouveaux dispositifs

- Tester des outils d'autopositionnement accompagné pour les futures étudiantes et futurs étudiants (lycéennes et lycéens).
- Étudier les besoins spécifiques des étudiantes et étudiants internationaux hors conventions d'échanges.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le SDVE

- Objectif 13 : cultiver les valeurs de l'équité, de la diversité et de l'inclusivité.
- Objectif 15 : sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire aux études supérieures scientifiques, indépendamment du genre et de l'origine sociale.

BÉNÉFICIAIRES

Les futures étudiantes et futurs étudiants de l'UTC.

RÉSULTATS ATTENDUS

L'action permettra d'amplifier les actions conduites pour un recrutement inclusif afin que les futures étudiantes et futurs étudiants considèrent l'UTC comme un lieu de formation possible quels que soient leurs profils.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP

Participants : CSTI, Fondation UTC pour l'innovation, chaire « Ouverture sociale et innovation », DTEES, BVE, cellule Handicap, associations étudiantes...

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Taux de boursiers, % homme/femme, données sur la répartition géographique
- Résultats de l'enquête de satisfaction
- ✓ Politique d'égalité des chances
- ✓ Bilan CVEC, volets accueil et accompagnement social
- ✓ Rapport d'activité des dispositifs d'accompagnement

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28



5.4. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DANS LA DIVERSITÉ DE LEURS FORMATIONS POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE LEUR ACCUEIL ET DES SERVICES RENDUS AU SEIN DES CAMPUS ET METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN FORMATION

Action 5.4.2

Poursuivre l'amélioration continue du dispositif d'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de handicap

Depuis 2018, l'UTC s'est dotée d'un schéma directeur du handicap, il est complété depuis 2021 par un plan d'action annuel. Tout étudiante ou étudiant en situation de handicap bénéficie d'un accompagnement individualisé. Ces mesures visent à faciliter le déroulement des études et à améliorer les conditions de vie étudiante. Une référente handicap (temps plein) assure l'accompagnement des étudiantes et étudiants de leur accueil à leur insertion professionnelle au moyen d'un suivi individualisé. Les enseignantes et enseignants peuvent suivre une formation. L'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite est de 82 %. Le plan Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) se poursuit pour rendre l'ensemble des bâtiments accessibles à tout type de handicap. L'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de handicap est actuellement intégré au fonctionnement normal de l'établissement. Il convient de poursuivre l'amélioration continue de ce dispositif.

RÉALISATION

Renforcer le dispositif au niveau de l'établissement

- Inclure la référente handicap parmi les invités permanents au CEVU.
- Poursuivre les investissements pour le plan Ad'AP.

Expérimenter de nouvelles actions au sein de la cellule Handicap

- Tester une formation courte pour les enseignantes et enseignants.
- Mettre à disposition des vidéos de témoignages afin de renforcer l'information.
- Mettre à disposition une cartographie des destinations accessibles, selon les handicaps, pour les départs à l'international.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le SDVE

- Ambition 2.2 objectif 18 : accompagner les publics à besoins spécifiques dès leur arrivée.



BÉNÉFICIAIRES

- Les étudiantes et étudiants en situation de handicap.
- Les enseignantes et enseignants.

RÉSULTATS ATTENDUS

La dynamique actuelle d'amélioration continue des conditions d'études des étudiantes et étudiants en situation de handicap est maintenue.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : référente handicap
Participants : DFP, DTEES, DPL, Fondation UTC pour l'innovation

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre d'étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Nombre d'accompagnements d'étudiantes et étudiants en situation de handicap réalisés
- % bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap par type de handicap
- ✓ Enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation – volet étudiantes et étudiants en situation de handicap
- ✓ Schéma directeur du handicap
- ✓ Plan d'actions annuel handicap
- ✓ Attestation d'accessibilité aux bâtiments

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.4. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DANS LA DIVERSITÉ DE LEURS FORMATIONS POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE LEUR ACCUEIL ET DES SERVICES RENDUS AU SEIN DES CAMPUS ET METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN FORMATION

Action 5.4.3

Poursuivre l'amélioration du dispositif d'accompagnement des étudiantes et étudiants internationaux

L'UTC accompagne activement les étudiantes et étudiants internationaux dès la préparation de leur venue et tout au long de leur séjour. Depuis 2020, l'UTC a obtenu le label « Bienvenue en France » de Campus France, récompensant la qualité de ses dispositifs d'accueil pour les étudiantes et étudiants internationaux. Le service international de l'UTC a développé un guide exhaustif pour les étudiantes et étudiants internationaux. Un programme d'accompagnement complet leur est proposé (choix des enseignements, intégration, aide à la recherche de logement, événements, soins médicaux, point écoute). Ce dispositif fait l'objet d'une enquête de satisfaction annuelle qui permet une amélioration continue qu'il s'agit de poursuivre.

RÉALISATION

Poursuite et finalisation des actions en cours

- Implémentation de la traduction des contenus de l'ENT par la DSI.
- Mise en œuvre du guichet unique, recrutement d'intervenantes et intervenants anglophones.
- Accompagnement des enseignantes et enseignants pour enseigner en anglais : formations et aide à la traduction (notamment à l'aide d'outils) des supports (DFP).
- Poursuite des actions de formation des personnels en anglais (DRH).
- Actions de communication ciblées et sous forme de vidéos : ressources de la BUTC, rubrique ENT...

Nouvelles actions

- Mise en place du dispositif « Études en France ».
- Traduction des supports de signalétique.
- Utilisation des ressources du futur FLLC.

Mettre en œuvre les actions figurant dans le SDVE

- Ambition 2.2 objectif 18 : accompagner les publics à besoins spécifique dès leur arrivée. Actions 18.6, 18.7, 18.8, 18.9.

BÉNÉFICIAIRES

Les étudiantes et étudiants internationaux.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les étudiantes et étudiants internationaux auront une meilleure connaissance de l'offre existante d'accompagnement.
- Une dynamique d'amélioration continue sera maintenue.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DRI

Participants : DSI, DPL, BVE, DirCom, DFP, DRH, Fondation UTC pour l'innovation

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Dispositif d'accompagnement des étudiantes et étudiants internationaux
- Enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude des étudiantes et étudiants internationaux
- ✓ Rapport d'activité du service dédié aux relations internationales
- ✓ Espace dédié aux étudiantes et étudiants internationaux sur l'ENT (traduit en anglais)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28



5.4. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DANS LA DIVERSITÉ DE LEURS FORMATIONS POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE LEUR ACCUEIL ET DES SERVICES RENDUS AU SEIN DES CAMPUS ET METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN FORMATION

Action 5.4.4

Poursuivre l'amélioration des conditions d'études à l'UTC pour favoriser l'ouverture sociale et la réussite de tous les étudiantes et étudiants

L'UTC propose de nombreux services destinés à améliorer les conditions d'études des étudiantes et étudiants rencontrant des difficultés socio-économiques et socioculturelles (guichet unique d'information, commission d'exonération des droits d'inscription universitaire, commission d'aide au titre du FSDIE social, épicerie solidaire, dispositif de suivi pédagogique individualisé...). L'établissement souhaite maintenir un processus d'amélioration continu des conditions d'études et a inclus des actions dédiées dans son schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) 2023-2028.

RÉALISATION

Les actions à conduire sont incluses dans le SDVE et y sont décrites dans les parties suivantes :

- Ambition 1.2 : protéger et accompagner les étudiantes et les étudiants en difficulté.
- Ambition 2.2 : faciliter l'accueil et l'intégration de toutes les étudiantes et de tous les étudiants.
- Ambition 3.3 : accompagner et rendre l'étudiante/étudiant actrice/acteur de sa réussite et de son autonomie.



BÉNÉFICIAIRES

Les étudiantes et étudiants de l'UTC et en particulier ceux rencontrant des difficultés socio-économiques et socioculturelles.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Renforcer l'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de précarité.
- Augmenter le taux de satisfaction des étudiantes et étudiants concernant l'accompagnement dont ils bénéficient durant leurs études à l'UTC.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP

Participants : BVE, associations étudiantes, chaire « Ouverture sociale et innovation », Fondation UTC pour l'innovation, DTEES

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Nombre de bénéficiaires d'EPI, nombre de prêts d'ordinateurs, nombre de dossiers de demande d'aide FSDIE
- Taux de fréquentation du guichet unique physique
- ✓ Résultats de l'enquête de satisfaction
- ✓ Rapport d'avancement du SDVE

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28

5.4. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DANS LA DIVERSITÉ DE LEURS FORMATIONS POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE LEUR ACCUEIL ET DES SERVICES RENDUS AU SEIN DES CAMPUS ET METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN FORMATION

Action 5.4.5

Faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants, quels que soient leurs profils

L'accompagnement des étudiantes et étudiants de l'UTC pour leur insertion professionnelle se poursuit actuellement jusqu'à 3 ans après leur diplomation. Toutefois, la prise en compte de la spécificité des profils ne fait pas encore l'objet d'une procédure particulière (hormis pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap). L'action permettra d'inclure dans le dispositif d'insertion professionnelle la prise en compte explicite et organisée des aspects liés à la diversité des profils.

RÉALISATION

Étudier les besoins relatifs à la diversité des profils

- Modifier l'« enquête insertion » annuelle pour collecter les données nécessaires.
- Étudier l'impact des problèmes de santé mentale sur l'insertion professionnelle.
- Étudier les évolutions et questionnements du public étudiant (inclusivité, DD&RSE...).

Renforcer les dispositifs existants

- Adapter les dispositifs pour tenir compte des résultats des enquêtes et études.
- Poursuivre les actions destinées à orienter les étudiantes vers les branches où elles ne vont pas spontanément.

Expérimenter de nouveaux dispositifs, par exemple :

- Proposer des mentorats et parrainages par des alumni.
- Organiser des rencontres avec des étudiantes et étudiants et des alumni en situation de handicap.

Mettre en œuvre les actions prévues dans le SDVE

- Ambition 3.3 : accompagner et rendre l'étudiante/étudiant actrice/acteur de sa réussite et de son autonomie.

BÉNÉFICIAIRES

Les étudiantes et étudiants de l'UTC, quels que soient leurs profils.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une meilleure prise en compte de la diversité des profils facilitera l'accès des étudiantes et étudiants à des emplois correspondant à leurs attentes au moyen d'un accompagnement spécifique.

PILOTE ET PARTICIPANTS

Pilote : DFP
Participants : PRFE, cellule Handicap, DTEES, Fondation UTC pour l'innovation

INDICATEURS ET LIVRABLES

- Enquête « insertion » enrichie par des questions permettant de collecter des données sur la diversité des profils : indicateurs d'insertion professionnelle (emploi, salaire, statut cadre ou non...) des nouveaux diplômés par catégories (boursiers, homme/femme...) et territoires
- ✓ Rapport du dispositif d'aide à l'insertion (partie relative à l'accompagnement spécifique)

PLANNING

A24	P25	A25	P26	
A26	P27	A27	P28	A28







www.utc.fr

Université de technologie de Compiègne
CS 60319
60203 Compiègne Cedex



L'actualité de l'UTC : <https://interactions.utc.fr>

Rejoignez l'UTC sur :



donnons un sens à l'innovation